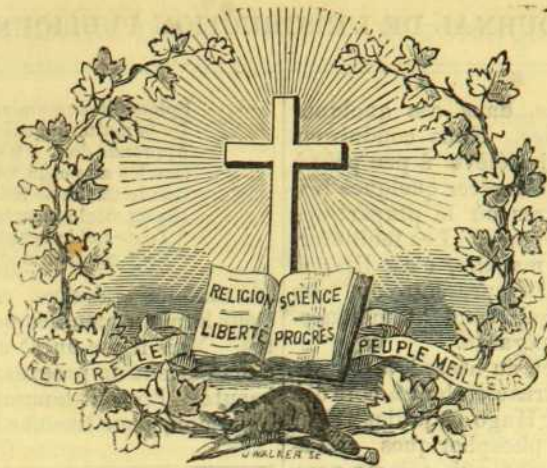


OFF
I57AI
J68/
CON



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XVI.

Quebec, Province de Quebec, Mai 1872.

No. 5.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: Le roi signol.—Notes prises sur la plate-forme de la cathédrale de Strasbourg.—SCIENCES: Les ballons du siège de Paris.—MORALE: Renvoyez votre cheval.—Quel est le plus stupide des deux? PÉDAGOGIE: L'esprit de la discipline scolaire.—De la manière d'intéresser les élèves.—Ventilation des maisons d'écoles.—Responsabilité morale de l'instituteur.—AVIS OFFICIELS: Erections et annexions de municipalités scolaires.—Nomination d'un membre pour le bureau d'examineurs de Montréal, (protestants).—Nominations de commissaires et de syndics d'écoles.—Diplômes octroyés par les bureaux d'examineurs.—Instituteur demandé.—Instituteurs disponibles.—RÉDACTION: Revue mensuelle.—DOCUMENTS OFFICIELS: Rapport du ministre de l'instruction publique concernant la distribution de la subvention en faveur de l'éducation supérieure.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS.—Bulletin des sciences.—Bulletin des statistiques.—FAITS DIVERS: Annonces.

LITTÉRATURE.

(Pour le *Journal de l'Instruction publique.*)

POÉSIE.

SALUT A TOI, ROSSIGNOL!

Tu viens barde mélodieux,
De ta voix si fraîche et si pure,
Réveiller la morte nature,
Salut à toi, chante joyeux!

On dirait qu'avec son cortège
De givre, d'aquillons glaçants,
Au prestige de tes accents
S'enfuit l'éblouissante neige.

Salut à toi, chante vainqueur!
Avec la brise printanière,
Les fleurs, les ondes, la lumière,
Tu viens nous rendre le bonheur....

Les échos répètent encore
Tes doux gazouillis d'autrefois;
Dans nos champs déserts, dans nos bois,
J'entends déjà ta voix sonore!

Vers nous tu reviens le premier;
Par le ciel clair, par les orages,
Jour et nuit, toujours tu ramages,
Et tu ne pars que le dernier.

O toi tout le retour m'enchanté,
Puisque des concerts c'est le temps,
Charmant messager du printemps,
Pour nous réjouir, chante, chante!...

Désormais quand viendra du soir
L'heure calme et mystérieuse,
Comme jadis seule et rêveuse,
Je viendrai t'écouter, te voir.

En passant, ton aile bénie
A frolé mon luth suspendu,
Il a vibré, tu l'as rendu
Ivre comme toi d'harmonie.....

Salut à toi barde divin!
Toi du poète ami fidèle;
Oui, car son cœur aussi recèle
Les accents qu'exhale le tien.

Drummondville, 10 avril 1872.

G.

Notes prises sur la plate-forme de la Cathédrale de Strasbourg.

L'abbé Grandidier a peint en quelques traits la cathédrale de Strasbourg: "Ce superbe édifice, l'un des plus étonnants qui jamais aient été entrepris, passe, avec raison, pour un des chefs-d'œuvre de l'architecture gothique. Il faut le voir pour en juger, car la plume et le burin ne peuvent en donner qu'une idée imparfaite: la hauteur et l'élévation de la tour, la proportion qui règne dans ses parties, la finesse des sculptures et la hardiesse de ses voûtes, forment un ouvrage digne d'admiration et unique en Europe."

Cent autres, avant et après Grandidier, ont essayé de rendre la profonde impression que produit sur les hommes d'ordinaire les plus froids cet imposant monument, si svelte et néanmoins si solide, si massif et si finement découpé, si grandiose pris dans son ensemble et si parfait dans ses plus petits détails.

Aussi bien n'essayerons-nous pas, dans ces quelques lignes, de marcher sur leurs brisées. Nous conduirons nos lecteurs sur la plate-forme qui s'élève à peu près à mi-hauteur, et nous les prions de s'arrêter quelques instants devant les vénérables registres où la plupart des touristes tiennent à inscrire leurs noms. Les feuilleter, ces vieux volumes tout usés, tout maculés, c'est lire, si j'ose le dire, dans le cœur humain. Il s'y présente sous tous ses aspects, tour à tour sombre et gai, riant et mélancolique, poétique et d'une prose désespérante.

J'ai laissé courir mon esprit un peu au hasard, à travers ces pages où les noms les plus illustres s'étaient à côté de signatures les plus obscures : Victor Hugo (3 juillet 1837) à côté d'un marchand de briquets phosphoriques, et Lamartine à côté d'un mauvais plaisant qui, comme pour narguer le grand poète, fait rimer les deux lignes que voici :

A cette merveille de la terre,
Le jus de la treuille je préfère.

J'ai parcouru de longues pages bien arides, mais non sans rencontrer bien des pensées honnêtes, pieuses, délicates, des fleurs écloses au milieu du désert. Je transcris ces trois vers signés de M. de Laprade :

Plus haut ! toujours plus haut ! à ces hauteurs sercines
Où les doutes rongeurs, où les chants des sirènes,
Où les rires moqueurs ne nous atteignent plus

Sous la date du 26 août 1850, je lis quatre vers qui respirent une douce mélancolie :

De colline en colline au loin portant ma vue,
Du sud à l'aquilon, de l'aurore au couchant,
Je parcours tous les points de l'immense étendue,
Et je dis : Nulle part le bonheur ne m'attend.

Voici quelques paroles, décourageantes d'abord, mais qui finissent par l'espoir :

En vain nous amoncellerons
Pierre sur pierre et moellons sur moellons,
Sophisme sur sophisme et raisons sur raisons,
Nous ne pourrions jamais atteindre
Jusqu'aux splendeurs du ciel, jusqu'à Dieu moins encor ;
Mais cependant montons sans craindre ;
Et approcher, n'est-ce donc rien ?

La pièce de vers signée des initiales E. B. (7 juillet 1835) est malheureusement inachevée, ou plutôt une main barbare a arraché le feuillet de la fin ; telle qu'elle est, elle mérite néanmoins d'être reproduite :

Le beffroi de la tour vient de se mettre en jeu ;
Il a tinté longtemps : c'était le couvre-feu.
Dans les murs de Strasbourg, j'ai vu de proche en proche
La lumière s'éteindre aux ordres de la cloche :
Partout les habitants si vite la soufflaient,
Qu'on eût dit voir au ciel étoiles qui filaient.
Déjà l'on n'entend plus que les hiboux et dogues
Se huchant et hurlant nocturnes dialogues.
La nuit est devant moi ; dans ces obscurités,
M'apparaissent des vœux par le vent emportés.
J'interroge du ciel la justice suprême,
Je descends dans mon cœur pour me juger moi-même.
Tour à tour la nature et la divinité,
L'homme et ses passions, l'amour et la beauté,
De nos sociétés les ressorts politiques,
D'un parti les méfaits, ses trahisons publiques,
Les vices triomphants, les crimes des Césars,
Les travaux du génie et les progrès des arts,
Rèvelent à mes yeux leurs profondeurs sublimes.
Je me plonge à loisir dans de vastes abîmes.
Évoquant du passé l'utile souvenir,
D'un regard inspiré je fixe l'avenir.
.....

Je citerai, pour finir, un morceau plus court, mais plus beau, je crois, que le précédent ; le sentiment religieux le plus pur s'y allie au plus pur esprit moderne. Il est signé : *Un religieux dominicain*.

Splendide monument, qui conserves la trace
De la main du génie inspiré par la foi,
Apprends donc à tous ceux qui se tournent vers toi
Que les arts et la foi sont de la même race ;
Que le Christ ne hait point tout ce qui nous séduit.
Dis au siècle incertain qui cherche et qui s'agit :
" Toute noble beauté devant qui l'on palpité,
" Tout ce qu'on nomme grand... tout est venu de Lui."

Finissons là-dessus. Ah ! certainement, il y a dans le cœur humain bien des pensées basses, vulgaires et méchantes. Mais il y a autre chose. Il y a des voix célestes qui nous parlent de progrès, de pureté morale, d'une éternelle beauté. En tout homme il n'y a qu'à " gratter " la bête, le démon, pour trouver l'ange. — (*Magasin Pittoresque*.)

SCIENCES.

Les Ballons du Siège de Paris.

LES DEPECHEES MICROSCOPIQUES.

Le pigeon messager ne peut être chargé que d'un poids très-minime, qui ne doit pas dépasser un gramme si l'on ne veut pas entraver la liberté de ses mouvements. Il est donc impossible au plus habile calligraphe d'écrire un grand nombre de dépêches sur une feuille de papier ne pesant que quelques décigrammes, et n'ayant par conséquent qu'une très-petite surface. Dès le commencement du siège de Paris, à l'époque des premiers départs aérostatiques, un éminent chimiste, M. Barreswill, avait eu l'idée de réduire par la photographie des dépêches qu'on aurait inscrites en nombre considérable sur une feuille de papier de grande dimension. On s'était rappelé à cette époque les résultats prodigieux obtenus lors de l'Exposition universelle de 1867, par M. Dagron, qui était parvenu à réduire les photographies-cartes des quatre cent cinquante députés au point de les faire tenir toutes ensemble sur une feuille de papier d'un millimètre de côté. Le positif de cette photographie microscopique était placé dans une petite lunette que l'on pouvait porter en breloque, et à l'extrémité de laquelle un verre grossissant amplifiait l'image d'une manière assez considérable pour rendre reconnaissables les traits de tous les personnages photographiés. Cette invention, qui n'était alors considérée que comme un jouet, trouva pendant le siège une application dont on ne saurait trop faire ressortir l'importance. C'est ainsi que dans l'ordre de la science il n'y a rien d'inutile ; chaque progrès, chaque perfectionnement apporté aux étonnantes découvertes modernes doit, tôt ou tard, amener quelque bien.

Un photographe de Tours, M. Blaise, dirigé par M. Barreswill, était déjà parvenu, dès les premiers jours d'octobre, à reproduire par la photographie deux pages d'imprimerie sur une mince feuille de papier, n'ayant que deux centimètres de hauteur sur deux centimètres de base. En dehors de l'inconvénient du poids, la finesse du texte était limitée par le grain et la pâte de papier. Ce résultat était cependant déjà d'une importance de premier ordre ; tandis que par toutes les méthodes typographiques les mieux organisées, on n'aurait pu inscrire que quelques phrases sur une feuille de papier aussi petite que celle dont nous venons de faire mention, la photographie y traçait un nombre de caractères assez considérable pour représenter la valeur du texte d'un de nos journaux quotidiens ; il suffisait d'armer son œil d'un microscope pour lire les dépêches, réduites à un tel point qu'elles étaient à peine visibles à la vue ordinaire.

Mais il allait appartenir à M. Dagron de perfectionner encore l'art des dépêches photographiques. Cet habile

opérateur quitta Paris en ballon, le 12 novembre 1870, avec les appareils propres à exécuter ses expériences en province. Il partit dans l'aérostat le *Niepee*, à neuf heures du matin, avec MM. Fernique, Poisot, Gnocchi, et Pagano, marin. Il descendit à Vitry-le-François, au milieu même des lignes prussiennes, qu'il parvint à franchir au milieu des plus grands périls. Grâce au ciel, il put enfin, après des péripéties émouvantes, arriver à Tours, et remplir l'importante mission qui lui avait été confiée par le gouvernement de Paris.

M. Dragon réduisait par la photographie les dépêches officielles ou privées qui lui étaient remises par le gouvernement de Tours ; il remplaça pour faire les exemplaires des dépêches, le papier par des feuilles de collodion plus minces que des pelures d'oignon. Chaque pellicule de collodion, portée par les pigeons, avait trois centimètres de base sur cinq centimètres de hauteur ; elle était la reproduction de seize pages in-folio d'imprimerie, dont le texte sur trois colonnes contenait environ trois mille dépêches. La légèreté de ces pellicules a permis à l'administration d'en mettre jusqu'à dix-huit exemplaires sur un seul pigeon, qui emportait ainsi, attachées à une plume de sa queue, cinquante mille dépêches pesant ensemble moins d'un demi-gramme. En imprimant ces dépêches en caractères ordinaires, on eût composé un fort volume in-8° ! Toute la série des dépêches officielles et privées que M. Dragon a faites pendant l'investissement de Paris, compte une collection de cent quinze mille dépêches, tant officielles que privées.

Les pellicules de collodion étaient roulées dans un petit tuyau de plume que les agents spéciaux attachaient à la queue du pigeon messager. Quand l'oiseau revenait à Paris, on envoyait le tuyau des dépêches à l'administration des télégraphes. Là, un opérateur vidait avec soin le contenu de ce petit tube ; il jetait le rouleau de pellicules dans de l'eau additionnée de quelques gouttes d'amoniaque, et il les séparait soigneusement les unes des autres.

Chaque pellicule, une fois sèche, était placée entre deux lames de verre, afin qu'elle ne pût pas se détériorer ; il ne restait plus qu'à l'agrandir à l'aide du microscope photo-électrique, pour lire le texte, presque invisible à l'œil nu, dont elle était recouverte.

La pellicule de collodion, emprisonnée dans les deux lames de verre, est placée sur le porte-objet d'un microscope photo-électrique, véritable lanterne magique d'une grande puissance. L'image des caractères agrandis est projetée sur un écran, devant lequel des copistes écrivent à la hâte le texte qu'ils lisent devant eux. Des membres du gouvernement assistent à l'opération.

Quand les dépêches étaient nombreuses, la lecture ne pouvait en être rapide, mais la pellicule renfermait seize pages ; on pouvait par conséquent la diviser, et répartir entre plusieurs écrivains la besogne de la transcription. Les dépêches chiffrées étaient lues à part par le directeur et envoyées aux membres du gouvernement de la défense nationale. MM. Cornu et Mercadier perfectionnèrent le procédé de lecture des dépêches microscopiques. La pellicule de collodion était adaptée sur un porte-glace spécial, auquel un mécanisme imprimait un mouvement horizontal et vertical. Chaque ligne de la dépêche circulait ainsi lentement et régulièrement sur l'écran, et facilitait le travail. L'installation de l'appareil photo-électrique, sa mise en train, ne durait pas moins de quatre heures, et il fallait en outre quelques heures pour copier les dépêches. On aurait fait certainement de nouveaux progrès dans cet art nouveau ; tel qu'il est, le procédé de la poste aérienne par pigeons, complété par les dépêches microscopiques, doit être considéré comme un des plus admirables résultats scientifiques suscités par les impérieuses nécessités d'un siège de cinq mois.

LES COURRIERS A PIED.

Quoique le service des piétons organisé pendant le siège pour franchir les lignes de l'investissement paraisse, au premier abord, être tout à fait distinct des ballons, il s'y rattache cependant, en ce sens que quelques-uns des hommes dévoués qui se sont offerts pour porter à Paris, par voie terrestre, les dépêches du gouvernement de Tours, ont d'abord quitté la ville investie dans la nacelle aérienne. Quelques détails à ce sujet peuvent donc, trouver place dans l'histoire de la poste aérienne. Ce n'est ni le dévouement ni le courage qui firent défaut dans le service des piétons messagers ; mais malgré le nombre des tentatives, les succès ne furent que très-rares, par suite de la vigilance vraiment extraordinaire de l'ennemi. Plusieurs facteurs du télégraphe acceptèrent la périlleuse mission qui consistait à porter les dépêches hors Paris ; parmi ceux-ci, nous citerons le facteur Brare, qui réussit à franchir plusieurs fois les lignes prussiennes. Ce courageux patriote fut victime de son dévouement. Il finit par être fusillé par les Allemands, à l'île de Chatou, quoiqu'il eût demandé grâce à ces barbares, non pour lui, mais pour la femme et les cinq enfants qu'il laissait derrière lui. On ne saurait trop admirer la résignation, l'audace de ces obscurs employés, qui n'ont pas craint de s'exposer volontairement aux périls d'une condamnation à mort, exécutée immédiatement par un ennemi impitoyable ; il savait employer toutes les ruses pour tromper la surveillance prussienne. Les Allemands ne manquaient pas de fouiller à nu tout homme qui leur paraissait suspect ; malheur à l'infortuné courrier si la dépêche dont il était porteur apparaissait aux yeux de ceux qui l'examinaient ! Quelques courriers n'ont pas hésité à cacher les dépêches sous l'épiderme incisé ; d'autres les dissimulaient soit dans des clefs à vis forcée, soit dans des pièces de dix centimes qui avaient été évidées. Un de ces piétons avait imaginé de cacher la dépêche dont il était porteur dans une dent creuse artificielle ; mais la ruse fut dévoilée par l'indiscrétion de nos journaux.

Parmi les aventures les plus surprenantes des courriers à pied, nous mentionnerons celles des voyages de M. Lucien Morel. Ce dernier quitta Paris pédestrement, franchit les lignes prussiennes, et arriva à Tours sans trop de difficultés. Il réussit à rentrer à Paris à pied, en se déguisant en mendiant ; son retour ne se fit pas sans de grandes difficultés : il fut obligé de ramper, à la faveur d'un brouillard épais, entre deux sentinelles prussiennes, tandis qu'un paysan nommé Billebault le suivait de près, portant sur ses épaules une petite barque dont les voyageurs avaient besoin pour traverser la Seine. Ils franchirent le fleuve sur cet esquif, et faillirent être tués par des francs-tireurs français. Ils rentrèrent enfin dans la capitale investie. Quelques jours après, M. Lucien Morel quitta Paris dans la nacelle d'un ballon poste, et il eut le malheur d'atterrir à Wertzlur, en Prusse, où il fut jeté en prison jusqu'à la fin de la guerre.

Le 12 janvier, MM. Imbert, Roche, Perney, Fontaine et Leblanc, tentèrent de franchir les lignes ennemies en suivant sous terre les carrières souterraines de la rive gauche de la Seine ; l'entreprise échoua. Il en fut de même pour les plongeurs qui devaient revenir à Paris en suivant le fond de la Seine dans des scaphandres sous-marins. L'idée de ce voyage sous-fluvial avait été suscitée au gouvernement par MM. de l'Épinay, Julliac et Jouffroy. Ces messieurs partirent de Paris le 20 décembre, dans la nacelle du ballon le *Général-Chanzy*. Ils emportaient avec eux plusieurs appareils de plongeur ; mais l'aérostat opéra sa descente en Bavière, et les Allemands se firent un trophée des scaphandres qu'on destinait à faire revenir dans la ville assiégée.

On voit que les tentatives des courriers n'ont donné que

fort peu de résultats. Paris, qui recevait quelques mois auparavant des milliers de trains de marchandises et de voyageurs, d'innombrables ballots de lettres venues de tous les coins du monde, n'était plus accessible à un seul piéton portant quelques chiffres sur un morceau de papier !
—(Magasin pittoresque.)

MORALE.

Renvoyez votre Cheval.

CARNET D'UN FLANEUR.

Au moment de livrer une grande bataille, dont l'issue pouvait être douteuse, César fit renvoyer ostensiblement son cheval et tous ceux de ses officiers. C'était dire clairement aux fantassins des légions : " La lutte sera rude et meurtrière, vous courrez de grands dangers. Vous voilà sûrs que votre général ne vous abandonnera pas, et qu'il les partagera tous avec vous. " Ainsi doivent agir, dans la rude mêlée de la vie, ceux que leur naissance, leur fortune ou leur talent ont placés à la tête des légions humaines. Dans tous les grands périls, contagions, fléaux naturels, invasions étrangères, ils doivent payer d'exemple, et " renvoyer leur cheval ", c'est-à-dire ne pas abuser des moyens que le hasard leur a fournis d'échapper au danger qui doit être affronté en commun.

Les utopistes rêvent l'égalité de fortune qui n'est qu'une chimère. Les moralistes prêchent l'égalité de souffrance et de danger.

—Pourquoi celui-ci va-t-il à cheval, tandis que je me traîne à pied ?

Question d'envieux à laquelle il est trop aisé de répondre.

—Pourquoi celui-ci se sauve-t-il au galop de son cheval pour échapper à son devoir ?

Question beaucoup plus grave et plus embarrassante.

C'est dans les cas d'extrême péril que l'inégalité semble contre nature, et qu'il est permis à ceux qui se battent à pied de siffler ceux qui fuient à cheval. Lorsqu'un navire est sur le point de sombrer ou de sauter, le commandant, sous peine d'infamie, doit quitter son bord le dernier.

Parmi ceux qui abandonnent une ville en péril, les uns avouent franchement qu'ils ont peur, et, sans scrupule et sans remords vont droit devant eux ; les autres cherchent des excuses, et colorent leur faute de quelques prétexte honnête.

Ceux qui fuient par poltronnerie mériteraient de rencontrer sur leur route quelqu'un qui eût assez d'autorité pour les prendre par la main et les forcer à faire volte-face. César rencontre un soldat éperdu de terreur, qui fuit à toutes jambes. Il lui met la main sur l'épaule, l'arrête, le contraint à se retourner, et lui dit froidement : " Mon ami, tu te trompes de route ; les ennemis sont de ce côté-ci. "

Les autres peuvent être arrêtés par un bon conseil ; quelquefois par un simple mot dit au hasard : leur conscience était déjà contre eux, une parole les ramène.

On raconte qu'à l'époque de la grande peste de Londres, un certain nombre de lords et de personnes riches avaient cherché dans leurs terres un refuge contre le fléau. Lord Craven, après avoir longtemps balancé, s'était décidé à suivre leur exemple. Tout était prêt. Le carrosse à six chevaux attendait au bas du perron. Sa Seigneurie, tout en mettant ses gants, posait le pied sur la dernière marche, lorsqu'un mot qu'il entendit derrière lui éclaira sa conscience et toutes ses résolutions. Un nègre qu'il avait à son service, faisait en partant ses adieux aux autres domestiques.

—Sûrement, dit-il en confidence à l'un des valets, que le Dieu du maître habite la campagne, et le maître s'en va se mettre sous sa protection !

Le pauvre homme parlait sans malice et croyait tout bonnement que chacun a son *fétiche*. Lord Craven s'arrêta tout pensif, et n'acheva pas de mettre son gant.

—Mon Dieu, se dit-il, est partout : il peut me protéger à la ville aussi bien qu'à la campagne. Je dois rester où je suis. Seigneur, pardonnez-moi mon aveuglement. J'ai manqué de foi en votre providence, en songeant à éviter votre main !

La naïveté du nègre avait produit plus d'effet sur son âme que le plus savant sermon. Il donna aussitôt l'ordre de dételé, et " renvoya son cheval. "

Ce premier pas dans la voie du bien l'amena tout naturellement à en faire un second. Au lieu de se claquemurer dans son hôtel, et de compter les morts en levant un coin du rideau, il se jeta résolument en pleine mêlée, et passa tout son temps à soigner et à consoler ses amis et ses voisins. Il avait fait en homme de cœur le sacrifice de sa vie : s'il eût succombé, nous devrions non le plaindre, mais l'envier, car il serait mort à son poste, en faisant son devoir. Il survécut. Peut-être plus d'un parmi ceux qui avaient fui moururent de peur, au fond de leurs manoirs, ou se cassèrent le cou en courant le renard.—*Magasin pittoresque.*

Quel est le plus stupide des deux ?

Pourquoi ce malheureux cheval est-il si cruellement battu ? Il est littéralement lacéré de ces coups de fouet redoublés ! C'est en vain qu'il prend le galop ; son conducteur s'est dressé sur le siège pour mieux asséner les coups ! Encore les accompagne-t-il d'injures : " Ah ! mauvais carcan ! Je t'apprendrai à t'arrêter, propre à rien ! Tiens, rosse, chameau ! Ah ! tu te mêles de me contrarier ! Tiens ! tiens ! tiens !... " Et le fouet de cingler sous le ventre, et le manche de s'abattre sur la tête et sur les reins du malheureux quadrupède. C'est une vraie frénésie de colère et de rage.

L'animal a donc commis une faute abominable ?

C'est facile à juger !—Il venait tout simplement de s'arrêter devant la porte d'une hôtellerie où son maître mettait pied à terre tous les matins à la même heure. Il avait donc cru bien agir en faisant preuve de mémoire et montrant en quelque sorte de la prévenance.—Mais aujourd'hui le maître boude contre l'hôtesse, il ne boira pas son petit verre de vin blanc ; il est donc irrité de voir que le cheval a pensé tant soit peu de lui-même et a peut-être trahi son secret chagrin !

Ne voilà-t-il pas une belle raison pour battre ?

Et qui oserait dire où se trouve vraiment la stupidité ?

PEDAGOGIE.

L'esprit de la discipline scolaire.

Beaucoup d'instituteurs ne comprennent pas encore toute la portée de cette expression, *discipline scolaire*. Il y a trente ans, lorsque je faisais l'école, on entendait généralement par " discipline scolaire ", l'art de " maintenir l'ordre " dans une classe remplie d'enfants. Pour pouvoir communiquer quelques connaissances à cette troupe remuante, on comptait qu'il était absolument nécessaire d'obtenir qu'un certain degré d'attention fût concentré sur le travail à faire et que les enfants tapageurs

fussent amenés à composition ; et tout moyen qui pouvait produire ce résultat, était regardé comme légitime.

De même, qu'une bouteille à col étroit doit être tenue ferme et droite, pendant qu'on y verse du liquide, ainsi, disait-on, la jeunesse des écoles doit-elle être maintenue dans une position ferme et convenable, afin que l'instituteur puisse y verser la science, sans crainte de perdre une goutte de ce nectar précieux. Voilà pourquoi, dans ces temps-là, *maintenir l'ordre* voulait dire administrer avec autant de vigueur que de fréquence une discipline de fouet et de férule. Comme, cependant, ce système ne s'accordait pas avec les nerfs de tous les maîtres, il se forma une classe spéciale de maîtres-fesseurs, lesquels étaient appelés une fois par deux ou trois ans, pour relever dans chaque école l'ordre et la discipline qui chancelaient.

Je me rappelle encore parfaitement plusieurs de ces batteurs d'enfants ; et s'il me fallait vous retracer seulement une des nombreuses scènes dont j'ai été témoin dans mon enfance, et sous leur administration, je suis certain que vous frémiriez d'horreur. Et pourtant, il y a encore, malheureusement, beaucoup d'instituteurs pour qui le "maintien de l'ordre" est l'alpha et l'oméga de la discipline scolaire. C'est une méthode superficielle, ineffective, demi-barbare, et qui réduit les enfants les mieux disposés au rôle de brutes, cherchant uniquement à se dérober aux coups de celui qui les mène.

La discipline scolaire, telle qu'enseignée dans les écoles normales, signifie tout autre chose. Elle consiste à faire tout en son possible pour développer le caractère des enfants, en dehors même des connaissances utiles qui doivent leur être inculquées.

Car, l'école doit avoir deux buts principaux en vue. Premièrement, *donner à tous les enfants les éléments des connaissances utiles*. Ce but est généralement bien rempli, et la jeunesse de nos écoles, avec de la bonne volonté et des aptitudes ordinaires, peut acquérir tout ce qu'il lui faut pour remplir, dans la suite, l'état qu'elle sera appelée à embrasser.

Mais il y a, aussi en vue, un second objet, auquel le premier doit être subordonné : c'est le *développement dans la masse des enfants de cette force de caractère qui en fasse plus tard des citoyens véritablement bons et utiles*. En un mot, développement du cœur et des mœurs. Voilà, en effet, la base réelle sur laquelle doit s'appuyer une demande au public, en faveur de nos écoles, et voilà pourquoi le public doit les encourager, les soutenir. Car chacun de ces petits enfants deviendra plus tard un membre de ce public qui veille aujourd'hui à leur éducation : membre bon ou mauvais, suivant qu'il aura été bien ou mal formé ; citoyen utile ou nuisible, suivant le développement qui aura été donné à son caractère.

Voilà aussi le véritable esprit de la discipline scolaire qui, hors de là, n'est plus qu'une bride ordinaire.

Ainsi, l'instituteur ne doit pas embrasser son état avec l'idée préconçue que son seul devoir sera d'enseigner les branches requises et de maintenir l'ordre dans sa classe. Vous pourrez, de cette manière, réduire les enfants, mais vous ne les élèverez pas. L'herbe que le rouleau a pressée, écrasée, ne s'en relève que plus tenace, plus rebelle ; de même, les âmes de ces enfants, que vous aurez ainsi courbées, travaillées sous votre despotisme, n'attendent que le moment de se relever pour se venger sur la société, de vos rigueurs injustes et mal calculées. Le gouvernement des mœurs, comme la charité, commence chez soi. Un enfant ne peut pas en élever un autre. Instruisez-vous, acquérez de l'expérience. Commencez d'abord par observer et étudier les enfants. Étudiez leurs habitudes, leurs petites manières, leurs caractères, la variété infinie de leurs dispositions ; en un mot, apprenez partout, tout ce que vous pourrez, concernant les enfants. Au lieu de vous soustraire à tout ce qui a rapport aux enfants, dès que

vous êtes hors de la classe, et de vous replier sur vous-même, c'est surtout en dehors de l'école que vous devez étudier les enfants. C'est seulement en sachant ce qu'ils sont ailleurs que vous pouvez les bien conduire dans votre classe. Il faut de plus que tout cela soit fait avec affection. Il n'est pas facile, pour la jeunesse surtout, d'aimer véritablement l'enfance. Cependant, si vous n'avez pas cet affection, il faut l'acquérir ou bien ne pas vous mettre à enseigner. Pour conduire, et surtout pour élever des enfants, il faut une patience d'ange : or, si vous n'aimez pas les enfants, vous n'aurez jamais cette patience. L'affection est d'ailleurs cette clé d'or, la seule peut-être, qui ouvre le cœur de l'enfance.

Comme il est dit plus haut, de toutes les créatures de l'univers, le petit enfant et celle qui exige la plus grande dose de patiente persévérance chez celui qui a la mission de développer son caractère et de former son cœur. Chaque enfant est obligé de parcourir un espace immense du territoire de l'esprit avant de s'établir une fois dans la bonne voie, et d'avoir la figure tournée vers la lumière. Une bonne partie de l'esprit d'entêtement, d'espièglerie et même de méchanceté, chez les enfants, n'est que le résultat de cette irrésistible curiosité d'apprendre et de connaître la vie. Il faut vous attendre à voir ce petit peuple courir çà et là, excité, étonné, cherchant à saisir à la fois une multitude d'objets, et, la plupart du temps, ne sachant où donner sa petite tête. Quelle cruauté, quelle folie donc, de la part d'un maître, d'arriver au milieu de cette foule, la férule en main, d'établir des règles dont l'accomplissement exige un développement de caractère que l'on trouve rarement, même chez les adultes, et, si l'on ne s'y conforme point, de gronder, de battre, de réduire, par n'importe quel moyen. Il vous faut employer toute la patience que vous avez et tâcher d'en acquérir chaque jour davantage. Ce n'est qu'avec le temps que vous parviendrez à former les caractères. Tout ce qui dure, dans ce monde, exige une croissance lente.

Le pouvoir de contrôler et de développer le caractère des enfants tient beaucoup à la conduite personnelle de l'instituteur. Washington a réussi, dit-on, parce qu'il savait se taire. Parler bien et avec sagesse est un grand pouvoir, et beaucoup de personnes exercent un ascendant sur la société par la puissance de leur parole. Mais le maître d'école qui peut conserver un maintien à la fois affectueux et digne, et être en même temps sobre de paroles, entre dans sa classe avec un avantage extraordinaire. Rien n'amuse une troupe d'enfants mutins comme un professeur qui est constamment sur un pied et sur l'autre, empressé autant qu'une abeille, et remplissant les heures de la classe d'un babil et d'un caquetage inutiles. C'est là l'écueil à éviter dans l'enseignement oral ; c'est une tentation presque insurmontable pour un instituteur loquace, toujours prêt à lâcher sur sa classe les écluses de son verbiage, étendu d'une mince quantité de savoir noyée dans les mots. Evitez les discours incessants et la funeste habitude de ne pas rester en place : ce sont là les deux plus grands ennemis de tout succès véritable. Rendez, en votre personne, la science aimable et digne.

Il y a maintenant un point important : c'est le chapitre des punitions. Ma théorie sur les châtiments corporels est celle-ci : ils sont à la classe ce que la cour criminelle et ses sentences sont à la société. Battre ou frapper un enfant c'est le ranger du coup dans la partie *criminelle* de la classe ; or, en venir à cette extrémité pour une légère offense est la même chose que mettre un homme en prison, pour avoir dit un mensonge insignifiant, ou pour s'être mis en colère. Des milliers d'enfants sont perdus pour la vie, parce qu'on les a traités en criminels dans la famille ou à l'école. Ne frappez jamais un élève avant d'avoir mûrement réfléchi si vous êtes décidé à prendre sur vous la responsabilité de le placer au nombre des criminels de

la seule société dont il ait quelque connaissance. Une école où la fêrule est employée constamment, pour secouer l'indolence, supprimer l'espièglerie, stimuler les trainards, faire observer le silence, pour punir enfin ces mille et une petites peccadilles inhérentes à toute réunion d'enfants ; où le maître est une sorte de fouetteur d'habitude, ne laissant sa chaire que pour punir ; cette école est une pépinière de criminels.

Tout cela peut paraître un peu sévère, mais l'expérience est là pour en prouver l'exacte vérité dans presque tous les cas. Il ne faut pas, pour cela, se décourager ; bien au contraire. Plus la tâche est difficile, plus le succès est précieusement et plus, par conséquent, faut-il y mettre de soin et d'ardeur, surtout de bonne volonté.—(Traduit du "*Ohio educational monthly*."

De la manière d'intéresser les élèves.

Tout instituteur d'expérience doit savoir que pour instruire ses élèves, il lui faut commencer d'abord par les intéresser. Une fois l'intérêt éveillé, l'attention se gagne et l'esprit reçoit l'instruction sans aucun effort. Entrons, pour un moment, dans une école où règne l'intérêt, et voyons ce qu'il y produit.

Les élèves sont absorbés dans leur travail et ne jettent qu'un coup d'œil distrait, à notre entrée. Le maître fait faire la récitation : tous les yeux sont fixés sur lui, toutes les oreilles sont tendues, pour saisir ses explications. L'animation et la vie règnent au milieu de la classe ; le maître exerce sur elle une influence presque magique. et il est difficile d'attirer ailleurs l'attention des élèves quand une fois il les tient sous le charme de sa parole.

C'est un résultat qui pourrait et devrait être obtenu dans toutes les écoles. Pour y arriver, cependant, il faut que le maître suive une méthode et y mette beaucoup de travail. Les conseils suivants pourront le guider dans cette voie et faciliter sa marche en même temps.

1. Prenez vous-même de l'intérêt, non seulement aux leçons des élèves, mais aux élèves mêmes, à leurs récréations, à leurs jeux, à tous leurs petits amusements ; c'est ainsi que vous gagnerez leur affection qui, une fois obtenue, vous aidera de toutes les manières à poursuivre votre objet.

2. Soyez clair et précis dans vos explications : les enfants s'intéressent peu à des discours qu'ils ne comprennent point.

3. Faites faire les récitations avec *vie* et *esprit* : rien ne détruit plus l'intérêt qu'une récitation traînante et languissante.

4. Cherchez à produire de la variété, non pas en parcourant trop de sujets, mais plutôt en présentant le même sujet sous des aspects différents.

5. Introduisez les *écritures* dans vos classes : Que la classe de grammaire écrive des phrases, des listes de noms, de pronoms, etc. Que la classe d'arithmétique analyse des problèmes, et pratique les différentes écritures commerciales. Que la classe de géographie écrive ses leçons, sous formes de tables, et fasse, aussi par écrit, la description des différents pays, états, villes. Que les classes de lecture écrivent au tableau les mots les plus difficiles de leur leçon et en donnent la définition. Que les classes d'épellation écrivent des mots et des phrases, à la dictée.

6. Faites faire souvent des exercices d'ensemble, en lisant, en donnant le son des voyelles, le nom des lettres romaines, etc.

7. Faites pratiquer le dessin en classe ; si vos élèves ne peuvent pas s'acheter des cahiers de modèles, achetez-en un vous-même ; reproduisez les exercices sur le tableau et faites les copier par les élèves.

8. Aux petits surtout, donnez souvent des leçons *de visu* : l'enseignement par les yeux est toujours celui qui les intéresse le plus.

9. Tâchez de rendre les exercices par écrit aussi intéressants que possible ; ingéniez-vous pour trouver chaque jour des moyens nouveaux de présenter les choses aux yeux des enfants ; mettez-y le temps nécessaire, ce ne sera pas du temps perdu.

Si ces diverses méthodes, ou d'autres du même genre, étaient un peu plus suivies dans nos écoles, on verrait quelle différence se ferait de suite sentir sous le rapport de l'assiduité et des progrès. Les enfants courraient à l'école au lieu de s'y laisser traîner.

Ventilation des maisons d'école.

Il y a réellement lieu de s'étonner de l'ignorance ou de l'insouciance des instituteurs, même dans ces dernières années, au sujet de la ventilation de leurs classes. En général, surtout pendant l'hiver, vous trouverez la classe remplie d'air vicié. Quelquefois cela tient à un défaut de construction, mais le plus souvent la mauvaise volonté du maître lui-même en est la cause ; car les instituteurs, pour la plupart, n'ont pas de confiance dans la ventilation, et sont loin de faire leur possible pour obtenir un air pur dans leur classe. Pour montrer les résultats désastreux du manque de ventilation, nous reproduisons du *Mayhew's Universal Education* le paragraphe suivant : "L'irritabilité du système nerveux et l'obscurcissement ou la lourdeur de l'intelligence sont sans aucun doute le résultat nécessaire et direct du manque d'air pur. Les forces vitales des élèves s'abattent et ces derniers deviennent non seulement impatients et peu disposés à se livrer à l'étude, mais complètement *incapables* d'étudier. Leur esprit se traîne et erre dans le vague, et ils cherchent d'instinct dans une conduite remuante et désordonnée, un soulagement à cet état anormal : Le maître, déjà impatienté par un malaise provenant des mêmes causes, se sent doublement exaspéré et, dans ces circonstances, il est rare qu'il n'ait pas recours à l'usage de la fêrule." Maintenant si, dans l'après-midi et après qu'un bon feu aura réchauffé la chambre toute la journée, vous vous apercevez que votre classe devient extraordinairement bruyante, essayez le remède suivant : Faites faire une marche à tous vos élèves ou faites-les sortir pendant cinq minutes : dans l'intervalle ouvrez toutes les fenêtres que vous refermerez lorsque vous ferez rentrer les enfants ; vous verrez que ces derniers se remettront tranquillement à l'ouvrage et que toute leur turbulence aura disparu. Pourquoi ? Parce que l'air est renouvelé et que leur sang ne les fatigue plus. Les maîtres d'écoles, dans les villes, savent cela ; mais combien d'écoles, dans nos campagnes, souffrent du manque d'air pur, pendant qu'il leur est si facile de s'en procurer.

Responsabilité morale de l'instituteur.

.....Suivant moi, la première qualité requise chez un instituteur, est la *bonté*. Un instituteur, plus que tout autre fonctionnaire, le prédicateur excepté, doit être un homme pratiquement bon, désireux de faire du bien en toute circonstance, cherchant constamment des occasions d'instruire, de corriger doucement et délicatement les erreurs, de faire en un mot quelque acte de bonté. Sa vie de tous les jours doit être un exemple constant de bonté. En entrant dans l'enseignement, il ne doit pas songer seulement au profit pécuniaire qu'il en peut tirer ; mais il

doit, suivant les paroles du professeur Page, dans son admirable traité sur la *théorie et la pratique de l'enseignement*, "se pénétrer du désir de se rendre le plus utile possible à ceux qu'il a la tâche d'instruire; se bien persuader que les qualités de l'âme humaine sont au-dessus de tout le reste de la nature, et trembler en songeant à l'immense responsabilité de celui qui ose se faire l'instructeur de cette âme; il ne doit regarder l'or que comme un métal méprisable, comparé à ce joyau précieux qu'il est appelé à façonner et à polir; sans songer aux récompenses de la terre, il se contentera de l'approbation de Dieu et de sa conscience; il recherchera avec ardeur ce qui est bien, et craindra de faire ce qui est mal; il doit pouvoir reconnaître et révéler, dans chaque enfant, l'œuvre de Dieu et s'attacher à donner à cet œuvre toutes les perfections."

Voilà donc l'esprit qui doit animer l'instituteur, et que doit exciter en lui la responsabilité qui l'accable. Chaque qualité qu'il est nécessaire, ou même utile d'inculquer à l'élève, doit se rencontrer chez le professeur, qui, malgré lui, est certain d'enseigner d'exemple aussi bien que de précepte. Les âmes qui sont placées sous ses soins sont jeunes et tendres, et c'est sur elles que se font les plus fortes et les plus durables impressions. Si l'instituteur est bon et affable envers ses élèves, ils éprouveront pour lui un grand attachement, et son exemple, quel qu'il soit, contribuera dans une grande mesure, à leur direction. Si l'exemple est bon, il en résultera beaucoup de bien; mais, s'il est mauvais, qui peut dire les malheurs incalculables qui en seront la suite? Je le répète, avec le professeur Page: "L'école n'est pas la place d'un homme sans principes." Que celui-là cherche ailleurs un gagne-pain, et qu'il se garde d'encourir la responsabilité de jeter dans de jeunes âmes le poison du mal: il n'y a peut-être pas de crime plus grand sur la face de la terre.

Traduit de l'anglais de M. Bezz.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'instruction publique.

ÉRECTIONS ET ANNEXION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Québec, 15 Mai 1872.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date de ce jour, faire les érections et annexion de municipalités scolaires suivantes, savoir:

1o. Eriger en municipalité scolaire la nouvelle Mission de St. Honoré, dans le comté de Témiscouata, bornée comme suit: Au Nord par Demers, au Nord-Ouest par Whitworth, au Sud-Ouest par le Canton Parke, partie par Pohénégamook, au Sud-est, partie par le Canton Cabano, partie par Escourt, les dites bornes comprenant tout le canton Armand.

2o. Eriger en municipalité scolaire le Canton Cameron dans le comté d'Ottawa, indépendamment du Canton Bouchette, dont il est séparé par la rivière Gatineau.

3o. Eriger en municipalité scolaire la mission de Moisie, dans le comté de Saguenay, avec les limites suivantes, savoir: à l'Est et au Sud, le fleuve St. Laurent, à l'ouest et au nord, des lignes droites partant du fleuve à un mille et demi de chaque côté de la rivière Moisie et allant se rencontrer à angle droit.

4o. Détacher le premier rang du Canton de Peterborough, de la municipalité séparée de Peterborough dans les comtés de Berthier et Maskinongé, et l'annexer à la municipalité scolaire de la paroisse de St. Gabriel de Brandon, dans le comté de Berthier, comme il y est déjà annexé pour fins religieuses.

ANNEXION DE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE.

Québec, 23 Avril, 1872.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil, en date du 17 du courant, annexer pour fins scolaires à l'arrondissement numéro neuf de Ham Nord, dans le comté de Wolfe, la partie du quinzième rang de Wotton dans le même comté, s'étendant depuis le lot numéro treize jusqu'au lot numéro trente et un inclusivement.

NOMINATION DE MEMBRE DU BUREAU D'EXAMINATEURS PROTESTANTS DE MONTREAL.

Québec, 15 Mai 1872.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil, en date de ce jour, nommer membre du Bureau protestant établi à Montréal, pour examiner les aspirants ou aspirantes au brevet de capacité, exigé de tous candidats aux fonctions d'instituteur et d'institutrice, le Révd. Charles Chapman, M. A., en remplacement du Révd. John Jenkins, D. D.

BUREAU PROTESTANT DE MONTREAL.

ÉCOLE MODÈLE, 1^{ère} classe (A):—Mlle. Jane Muir.*

ÉCOLE MODÈLE, 2^{de} classe (F):—Mlles. Marrilla R. Bissell, Elizabeth McDonnell et Sophia Swift*.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A):—Mlle. Helen Walker Clark, Lizzie Clark, Esther Mavor, Annie L. Miller, Mary Tighe, MM. Mathew Gilbert* et James Ross.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (A):—Mlles. Ann Eliza Bullock, Eliza W. Fraser,* Annie Hall et Jane Loynachan.
17 Mai, 1872.

T. A. GIBSON,
Secrétaire.

N. B.—Les noms marqués d'un astérisque indiquent que les sujets n'ont pas encore atteint l'âge requis de dix huit ans, pour profiter pleinement de leur diplôme.

BUREAU DE STANSTEAD.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A):—M. Noël Beebe, Mlles Ella J. Snow, Mary A. Marlow, Rose A. Dupont, Sophranie Sucraft, Mathilde Brunet, Carrie A. Hodges, Eureka Bullock, Mary Hovey et Georgina H. Macdonald.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (A): Mlles. Clara Place, Mary Flanders, Susie Ayer, Mary J. Sampson, Ida E. Barry, Clara R. Taplin, Amelia Morrill, Anna M. Morrison, Alice Heath, Lizzie J. Lorimer et Minnie E. Chamberlain.
7 Mai 1872.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A):—Mlles. Sarah C. Allen, Edna Bullock, Sarah Corey, Lizzy Powers, Florence E. Skeele, Libbie E. Stowe et Emma Wilkinson.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (A): Mlles. Lucy J. Clow, Agnes H. Hill, Phila C. Jewell, Mary J. McElroy, Helen Robinson, Addie E. Royce, Altha A. Smith, Abbie C. Squire et Lillian C. Stickney.
7 Mai, 1872.

WM. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DE CHICOUTIMI.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (F):—Mlles. Marie Céline Tremblay, Marie Louise Tremblay et Elizabeth Delvina Godin.
7 Mai, 1872.

THS. Z. CLOUTIER,
Secrétaire.

BUREAU DE BEAUCE.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (F):—Mlle Marie Ferland.
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (F):—Mlles. L. Hamel, Marie Olive Vaillancour, Marie Angèle Béland, Olivine Tardif, Apolline Boucher, Marie Sarah Bisson, Vitaline St. Hilaire, Marie Divine Maheux, Constance Gagnée, Marie Georgiana Hébert, Marie Philomène Cartier et Elmire Grégoire.
7 Mai, 1872.

J. T. P. PROULX,
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE RICHMOND.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (F) :—Mlles. Emma Comptois, Rose Anna Campbell, Céline Gould, Wilhelmine Renaud, M. S. G. Sévérine St. Laurent et Délima Trotter.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A) :—M. Wm. J. Byrne et Mlle. Margaret Ann Delany.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (F) : Mlles. Jane Auger, Joséphine Bérubé, Adélaïde Bérubé, Alphonsine Demers, Hermine Désilets, Marie Eloïse Gagné, Elodie Jutras et Marie Therrien.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (A) :—Mlles. Wilhelmine Renaud et M. S. G. Sévérine St. Laurent.

7 Mai, 1872.

F. A. BRIEN,
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

ÉCOLE MODÈLE, 1^{ère} classe (F) :—Mlles. Alphonsine Henrichon, Virginie Jodoin et M. Ignace Picard.

ÉCOLE MODÈLE, 1^{ère} classe (A) :—M. James Anderson.

ÉCOLE MODÈLE, 2^{de} classe (F) :—MM. Jean Bte. Bonin et Ferdinand Ramsay.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (F) :—MM. Aristide Champagne et Pierre Etu, Mlles. Mélanie Benjamin, Marie Elvina Brault, Georgianna Brouillet, Emélie Brunet, Marie Henriette Carmel, Cordélia Cardin, Joséphine Castonguay, Marie Célanire Charbonneau, Virginie D'Acôt, Joséphine Derôme, Marie Décarry, Euphémie Desrosiers, Elmire Desmarchais, Lia Desmarais, Zéphirine Duhamel, Anne Duhamel, Marie Ernestine Dumontel, Louise Gauthier, Ernestine Gravel, Marie Anne Guenette, Césarine Hervieux, Joséphine Huette, Virginie Jodoin, Angélique Jetté, Marie Calixte Lajoie, Céline Ladouceur, Sophie Valérie Langevin, Marie Félicité Lasalle, Marie Lavallée, Elmire Lavigueur, Marie Honorine Marchesseault, Hertense Maurault, Célanire Messier, Rosalie Ouimette, Marguerite Paré, Marie Emma Pepin, Marie Exerina Pleau, Marie Rose Proulx, Angèle Proulx, Zoé Proulx, Rosalie Honorine Prévost, Caroline Reid, Edwidge Rivard dite Dufresne, Cordélie Robert, Marie Rompré, Céline Sauvé, Virginie Sentenne, Christiana Sheridan, Malvina Thérien, Emma Thibodeau, Lucie Vallée et Marie Elise Villiard.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A) :—Mlles. Anna Fitzgerald et Hannah Hayes.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (F) :—Mrs. Ignace Riendeau et Israel Dufresne, Mlles. Victoire Archambault, Marie Louise Bourgoïn, Valérie Chamberlan, Malvina Chevandier dite Lépine, Joséphine Côté, Laure David, Marguerite Demers, Marie Anastasie Dufresne, Georgina Isabelle, Hermine Lafontaine, Olive Monet, Marie Cléophré Nantelle, Marie Eulalie Petit, Eulalie Théoret, Azilda Thibodeau et Exilda Aminta Viger.

7, 8 et 10 Mai, 1872.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DE BONAVENTURE.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (F et A) :—Mlle. Alice Kimlin.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A) : Mlle. Marie Louise Arsenault.

L. P. LABEL,
Secrétaire.

NOMINATION DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Québec, 24 avril 1872.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu par ordre en conseil en date du 22 du courant, faire la nomination suivante de commissaires d'écoles :

Comté de Yamaska, St. Pie Deguire : MM. Louis Proulx ; Louis St. Germain, fils de Joseph, Louis Desfossés, George St. Germain et Edouard Côté.

NOMINATION DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Québec, 15 Mai 1872.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date de ce jour, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Champlain, St. Maurice : M. Isidore Biron, en remplacement de M. Léandre Désilets.

Comté d'Ottawa, Canton Cameron : MM. John Scullion, Owen Lynch, Timothy Lynch, William McLellan et François Patry.

Comté de Saguenay, Mission de Moisie : Le Révd. M. A. Pierre Séguin, MM. Luc Simard, Luc Montreuil, Louis Servant et Hilarion Fortier.

Comté de Saguenay, Canton Saguenay : MM. François Dufour André Laprise, Onésime Savard, Hubert Duchêne et Simon Gaudreault.

Comté de Témiscouata, St. François Xavier : MM. Charles Therriault, George Cimon, Jean Plourde, Robert Martin et Pierre Nadeau.

Comté de Jacques Cartier, Ste. Geneviève No 1 : Le Révd. M. Fabien Perrault, en remplacement du Révd. M. Louis Marie Lefebvre.

NOMINATION DE SYNDIC D'ÉCOLES.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil, en date du 17 du courant, faire la nomination suivante de syndic d'écoles.

Comté de Mégantic, Inverness : M. Edward Joyce en remplacement de M. James Henry.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU CATHOLIQUE DE QUEBEC.

ÉCOLE MODÈLE, 1^{ère} classe (F) : M. Léopold Philémon Falard au.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A) :—Mlle. Mary Quinn.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (A) :—Mlle M. Philomène Hardy.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (F) :—Mlles. Exilda Barbeau, M. Elmire Chabot, M. Marcelline Godivet et Marguerite Pelchat.

6 Février, 1872.

N. LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DE SHERBROOKE.

ÉCOLE MODÈLE, 1^{ère} classe (A) :—M. Arthur J. H. Wynne et Mlle Orphia A. Leet.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A) Mlles. Annie Higgins, Clarinda Harvey, Ida A. True, Margaret Leavitt, Harriet Young et M. Rémi Tremblay.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} classe (A) :—Mlles. Jennet A. Coats, Annie F. Curran, Catherine Main, Anna Bella McCashill et Emily Wilson.

7 Mai 1872.

S. A. HURD,
Secrétaire.

Instituteurs demandés.

On demande pour l'Ecole modèle de Percé, un instituteur ou une institutrice, muni de bonnes recommandations, capable d'enseigner l'Anglais et le Français, et l'ayant déjà enseigné pendant au moins quatre ans. Le postulant devra mentionner le salaire exigé.

S'adresser à

WILLIAM FLYNN,
Sec. Trésorier.

Percé, 29 Avril 1872.

On demande, pour la municipalité scolaire de Lacolle, comté de St. Jean, un instituteur compétent et pouvant enseigner les langues française et anglaise, pour prendre la direction de l'école modèle du village.

Pour renseignements, etc., s'adresser aux commissaires ou au soussigné,

J. U. TREMBLAY,
Sec. Trésorier.

Instituteurs disponibles.

UN INSTITUTEUR ANGLAIS, sachant bien le français, désire obtenir une place pour l'année prochaine. Il a déjà enseigné l'anglais dans des institutions canadiennes-françaises. Adresser :—

“ Instituteur,

“ Le Bras, St. Gilles,

“ Co. de Lotbinière,

P. Q.”

M. Narcisse St. André, porteur d'un diplôme d'école modèle, et ayant enseigné avec succès pendant 29 ans, desirant obtenir une place d'instituteur. Il peut fournir des certificats officiels.

Adresse :

No. 354, coin des rues Wolfe et Ste. Catherine, Montréal.

Une jeune demoiselle possédant un diplôme de l'école normale Laval, pour école modèle, et pouvant enseigner également l'anglais et le français, désire obtenir une place, soit dans une famille ou dans une école modèle. S'adresser au Dr. Giard, au ministère de l'instruction publique, en faisant connaître les conditions.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, MAI, 1872.

Revue mensuelle.

La Prusse semble ignorer complètement où commencent et où finissent les droits qu'elle a acquis sur la nation française, par la dernière guerre ; ou plutôt, on dirait qu'elle regarde ces droits comme tout à fait illimités. La France ne peut plus faire un pas, prendre une résolution, sans que l'empereur Guillaume gronde et que M. de Bismark grinçe des dents. Ce n'est pas assez d'avoir vaincu, ils veulent jouir de leur victoire le plus longtemps possible, et deviennent inquiets au moindre mouvement qui leur semble de nature à troubler cette paisible jouissance. La loi concernant la réorganisation de l'armée française les a mordus au cœur, et leurs grondements se sont accentués davantage. Ils ont même fait des menaces si directes que M. Thiers s'en est ému, et a demandé à l'Assemblée d'ajourner la discussion de cette loi, "pour les raisons les plus sérieuses." L'Assemblée, il faut lui en savoir gré, n'a pas goûté cet avis : elle a trouvé, avec raison que cette ingérence de M. de Bismark, jusque dans le sein même du corps législatif français, était moins que convenable et devenait même intolérable. Tous les députés ont protesté, et la loi de réorganisation a été mise sur la liste comme second ordre du jour. Que va dire le prince-chancelier ? Va-t-il tonner de nouveau, ou bien fermer les yeux et laisser faire ? S'il prend ce dernier parti, nous pouvons être certains que ce ne sera pas tout-à-fait de bon gré. Il faudra qu'il soit poussé par quelque autre sentiment plus fort que sa haine de tout ce qui est français. Peut-être, aussi, quelque un de ses nombreux agents politiques l'a-t-il informé de la probabilité d'un fait qui a dû lui donner à réfléchir. On parle en effet d'une convention entre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, pour protéger la France contre toute réclamation de la Prusse dépassant les règles établies par les traités et par les droits internationaux. Que cette convention se fasse entre ces trois pays en particulier, il n'est pas facile de l'affirmer ; mais qu'il y ait, soit maintenant, soit dans un avenir très-rapproché, une coalition de ce genre entre quelques-unes des puissances de l'Europe, c'est une nécessité qui s'impose d'elle-même. Lors de la déclaration de guerre entre la France et la Prusse, les divers gouvernements européens se sont abstenus, ostensiblement du moins, de toute démonstration à l'égard de l'un ou de l'autre des belligérants. Le fait est qu'à cette époque, sans soupçonner les trahisons qui devaient plus tard faire succomber la France, on était en droit de conjecturer que les deux puissantes nations s'affaibliraient réciproquement, pour l'avantage des autres peuples auxquels elles portaient ombrage et inspiraient certaines appréhensions ; mais on était loin de s'attendre à l'événement qui est arrivé. La Prusse déjà fière, devient maintenant arrogante et insensée ; son audace s'est accrue de toute la chute de la puissante rivale qui la tenait en échec. Ceux qui, devant et pouvant le faire, ont refusé de prêter secours à la France, dans un besoin pressant, et qui ont même ressenti un certain plaisir à être témoins de sa défaite, voient aujourd'hui combien ils ont été imprudents en même temps qu'injustes. Leurs louanges à l'adresse de l'empereur Guillaume, n'ont pas eu tout l'effet qu'ils en attendaient, et le roi devenu empereur a l'air de songer maintenant au titre de conquérant ; ou plutôt, M. de Bismark y songe pour lui ; et l'on sait que le prince est tenace dans ses desseins. Les puissances de l'Europe comprennent maintenant qu'il est difficile pour elles de se passer de la France et qu'elle est à peu près le meilleur bouclier qu'elles puissent opposer à l'esprit envahisseur de la Prusse. Après avoir

souffert qu'on jetât à terre celle qui était leur rempart vivant, elles doivent maintenant faire tous leurs efforts pour la relever : c'est une mesure qui leur est dictée par la prudence autant que par la justice.

La commission d'enquêtes avance rapidement dans son œuvre difficile et embarrassée. Sur le résultat de l'audition préliminaire, le maréchal Bazaine est venu se constituer prisonnier le 15 mai ; il a été interné dans une annexe de la prison de Versailles, et son procès s'instruit maintenant devant une cour militaire. D'un autre côté, le général Uhrich, qui a signé la capitulation de Strasbourg, vient d'être retiré du service actif, en même temps que le général Le Bœuf était déclaré responsable de tous les désastres de la dernière guerre. En effet, quand il a remplacé le maréchal de Niel, comme ministre de la guerre, tous les approvisionnements étaient en ordre, et en quantité suffisante : et l'on sait dans quel état était le département, lors de la déclaration de guerre et pendant toute la campagne. Le rapport de M. d'Audiffret-Pasquier est venu jeter le jour, et par conséquent le châtiement, sur toutes ces petites et ténébreuses transactions qui ont enrichi les fournisseurs de l'armée et jeté la France dans le gouffre, après l'avoir ruinée. Ce rapport est un morceau d'éloquence qui mérite d'être lu à plus d'un titre, et le nom de M. d'Audiffret-Pasquier a déjà fait le tour de la presse du monde entier. Les conclusions de la commission contre Le Bœuf, comme d'ailleurs celles adoptées contre Bazaine, sont extrêmement sévères, mais paraissent justes.

Pendant que ses généraux sont jugés, l'ex-empereur, du fond de son exil, se juge lui-même, et dans une lettre adressée aux commandants de l'armée française, et publiée dans la *Gaulois*, il prend en ces termes, sa part de responsabilité : "Je suis responsable de Sedan. L'armée a combattu héroïquement contre un ennemi supérieur en nombre. Quand 14,000 hommes ont été tués ou blessés, j'ai vu que ce n'était qu'une lutte de désespoir. L'honneur de l'armée ayant été sauvé, j'ai exercé mon droit souverain et arboré le drapeau parlementaire. Il était impossible que l'immolation de 60,000 hommes pût sauver la France. J'ai obéi à une nécessité cruelle, inexorable. J'avais le cœur brisé, mais la conscience tranquille."

C'était en effet une nécessité cruelle, un concours de circonstances incontrôlables. Mais la revanche viendra-t-elle ? Nous l'espérons. Ce qu'il y a de certain c'est que les haines réciproques des deux peuples sont encore vivaces et semblent devoir durer longtemps ; l'espèce de calme même dans lequel elles se reproduisent et s'alimentent est un signe qu'elles sont raisonnées et qu'elles ne sont pas le fruit d'une excitation passagère. En voici un exemple. Le 13 août dernier, dans une séance de la société de médecine de Paris, il fut proposé de rayer tous les noms allemands de la liste des membres, en raison de la conduite indigne des médecins prussiens envers les blessés et prisonniers français. La société n'a pas voulu agir avec précipitation ; elle a nommé une commission de cinq membres, pour s'enquérir de l'exactitude des faits. Cette commission vient de faire son rapport, dans lequel il est constaté que le défaut de soins aux prisonniers et blessés français, de la part des médecins prussiens, et leur brutalité, ont été la cause principale de la mortalité terrible qui a décimé les soldats. Il est établi, en outre, qu'à l'entrée des troupes ennemies dans les places, les médecins allemands ont exigé des honoraires des officiers et même des soldats, qu'ils ont maltraité les femmes, et, en plusieurs endroits, volé des trousseaux et instruments de prix appartenant aux médecins français. Sur ce rapport, la proposition du 13 août a été adoptée à l'unanimité. Cette froideur, cet esprit de raisonnement après ce qui vient de se passer, n'est pas d'un bon augure pour les Prussiens qui, de leur côté, ne font pas preuve, non plus, d'une tendresse exagérée. Ainsi trois libraires de Strasbourg ont été arrêtés pour avoir vendu des livres français hostiles à la Prusse : parmi ces livres se trouve *l'Année terrible* de Victor Hugo.

En Espagne, le calme paraît se rétablir tout à fait. La situation avait d'abord été très-sérieuse : Don Carlos était parvenu à recruter 10,000 adhérents dont les mouvements mystérieux, mais parfaitement combinés, avaient de quoi inquiéter le gouvernement. Depuis, cependant, la cause des insurgés s'est un peu embrouillée. Le gros de ses partisans a été défait en Navarre, pendant que les autres plus petits groupes étaient débandés çà et là par les troupes du roi Amédée ; Don Carlos lui-même a été mis en fuite et s'est réfugié sur le territoire français. Après cet échec sur tous les points, un grand nombre de rebelles se sont rendus aux troupes royales. Le gouvernement espagnol, loin d'employer la rigueur, les a traités avec la plus grande clémence. Ce procédé de bonne politique a vivement touché les carlistes et a achevé de désorganiser la conspiration.

Ce résultat coïncide avec la fin de l'éruption du Vésuve, et les deux fléaux disparaîtront probablement en même temps. La situation en Italie est toujours la même. Cependant, une certaine émotion a été créée par le refus du Souverain Pontife d'accepter la nomination du cardinal Hohenlohe au poste d'ambassadeur d'Allemagne auprès du Saint-Siège. C'est un acte de fermeté remarquable et qui a pris

par surprise l'empereur Guillaume et son chancelier, habitués qu'ils sont à ne voir personne oser leur résister.

Aux Etats-Unis, l'approche des élections continue à créer une excitation considérable. Les conventions se multiplient et choisissent, chacune son candidat. Jusqu'ici la véritable lutte paraît être entre Grant, Président actuel, et Horace Greeley, rédacteur en chef de la *Tribune* de New-York. Plusieurs autres candidats ont été proposés, mais leur candidature ne paraît pas sérieuse. La question de l'Alabama, si souvent remise sur le tapis, occupe encore une bonne part de l'intérêt public. Elle en est venue à ressembler presque aux affaires du Mexique, dont il est difficile de parler avec quelque certitude d'être dans le vrai. Le règlement de la question repose maintenant sur l'adoption ou le rejet de l'article additionnel du traité, par le gouvernement anglais. Cet article a été, et est encore l'objet d'une correspondance suivie entre le comte de Granville et le secrétaire Fish, mais jusqu'ici aucune solution permanente n'est encore connue, du moins venant de sources officielles. L'incident sert, en attendant, avec les ventes d'armes à la France, à faire de la réclame politique, et à démolir Grant et ses partisans.

Cet insuccès des réclamations des Etats-Unis, loin de produire du découragement, crée des imitateurs, et l'Assemblée Nationale d'Haïti, à la date du 25 avril dernier, appelle l'attention de l'Exécutif sur les négociations engagées pour obtenir la restitution de l'île à *guano* Norage, dont une compagnie américaine s'est emparée sans droits ni titres, et qui doit être une source importante de revenu pour Haïti. Ainsi, pendant que les Etats-Unis demandent d'un côté, de l'autre on réclame d'eux une restitution. Demandeurs d'une part, ils ont à se défendre de l'autre.

Au milieu de ces complications diplomatiques, les sciences et les arts poursuivent leur action et se tendent la main d'un pays à l'autre. Avec la grande convention médicale de France, pour 1872, on annonce prochainement à Boston, E. U., un grand *jubilé pacifique*, auquel les artistes-musiciens du monde entier sont invités à prendre part. Plusieurs virtuoses distingués et les premiers corps de musique d'Europe ont accepté l'invitation. Notre ville de Québec aura l'honneur d'y être représentée, aussi, par une députation assez nombreuse.

Il nous faut maintenant terminer par la partie la plus pénible de notre revue et compter les vides qui ont été créés parmi nous.

Le 27 avril M. Louis Labrèche-Viger est mort à Montréal, à l'âge de 48 ans. M. Viger appartenait au barreau et a occupé pendant longtemps une position marquante dans la politique du pays. Durant ces dernières années, il s'était livré exclusivement à l'industrie, et avait découvert un procédé très-efficace pour la fabrication de l'acier. Ce procédé est maintenant fort répandu dans ce pays et à l'étranger sous le nom de "Procédé-Viger." (Voir Journ. Inst. pub. 1872, page 30). M. Viger était sur le point de réaliser une belle fortune par l'exploitation de son invention, et il avait déjà fait commencer, en cette ville, d'immenses travaux pour l'établissement d'une manufacture sur une grande échelle, quand la mort est venue l'enlever, sans lui laisser le temps d'achever son œuvre. La science et son pays doivent lui savoir gré d'une invention qui est destinée à produire un bien considérable dans cette branche de l'industrie.

Nous avons le regret d'annoncer également la mort du Rév. P. T. Doherty, arrivée, à St. Roch de Québec, le 21 de ce mois. M. Doherty, quoique âgé seulement de 34 ans, s'était déjà fait remarquer dans les rangs de notre clergé, dont il serait devenu un des membres les plus distingués. Il était doué des plus heureuses facultés d'orateur et d'écrivain et se servait du français et de l'anglais avec une égale distinction. Sa mort laisse un grand vide parmi la jeunesse de notre ville, dont il a toujours été l'ami privilégié.

Une dépêche annonce, à la date du 20 février, la mort de Mgr. Goyeneche, archevêque de Lima, et doyen des évêques. Ce vénérable prélat était arrivé à un âge très-avancé, entouré du respect et de l'estime de tous.

Une autre dépêche nous apprend aussi la mort, dans le cours de ce mois, de Tseng-Kwo-Fan, vice-roi de Nankin, (Chine). C'était l'un des hommes politiques les plus éminents de l'empire chinois, en même temps que l'ennemi le plus déterminé de l'élément étranger.

DOCUMENTS OFFICIELS.

Rapport du ministre de l'instruction publique concernant la distribution de la subvention en faveur de l'éducation supérieure.

Le soussigné a l'honneur de soumettre son rapport pour la distribution de la subvention de l'éducation supérieure pour l'année scolaire mil huit cent soixante et onze.

Il croit donc devoir recommander que les subventions portées vis-à-vis de leurs noms soient accordées aux nouvelles institutions dont suit une liste et qui ont pour la première fois cette année, adressé des rapports au ministre de l'Instruction publique. Ces institutions sont catholiques romaines, et leurs subventions devront être prises sur la part revenant aux institutions catholiques romaines.

ACADÉMIE DE FILLES.	ELÈVES.	SUBVENTIONS.
Couvent de St. Colomb de Sillery.....	80	\$200
ÉCOLES MODÈLES.		
Buckingham-Ottawa (Couvent).....	40	73
Village St. Pierre Charlesbourg, Québec..	75	56
Charlesbourg (filles).....	48	56
do (garçons).....	77	56
Champlain (Couvent).....	124	73
Cap Santé.....	78	73
Côteau St. Louis (Couvent).....	118	73
Drummondville.....	50	73
Kingsey (French Village).....	67	56
Longue Pointe (Garçons).....	30	73
Notre-Dame de Hull (Couvent.....)	104	72
Il y a déjà une école modèle.....		
N.-D. de toutes Grâces, Ottawa (Couvent)	52	73
Hemmingford (Couvent).....	92	73
St. Thomas de Pierreville.....	75	73
St. Vallier (garçons).....	50	73
St. Sylvestre.....	70	56
St. Roch des Aulnais (filles).....	28	56
St. François Riv. du Sud (Couvent).....	60	72
St. Joseph Beauce.....	40	73
St. Barthélémy.....	60	73
St. Marc.....	75	73
St. Cécile du Bic.....	126	56
Sœurs de la Providence, Trois-Rivières....	128	100
Waterloo, (Templeton).....	163	72
St. Félix de Valois.....	55	72
St. Félix du Cap Rouge.....	15	56
St. Jean (Sœurs de Charité).....	140	100
St. Agnès.....	45	56
St. Ambroise (Québec).....	50	56
St. Agapit.....	66	56
Total.....		\$2253

Le soussigné ayant reçu de la part de quelques institutions des demandes spéciales, et ayant raison de croire que ces demandes sont bien fondées croit devoir recommander que les augmentations suivantes, prises sur la même part de subvention, soient accordées.

St. Thérèse.....	\$ 150
L'Assomption.....	150
St. Marie de Montréal.....	150
Rimouski.....	100
Trois-Rivières.....	100

COLLÈGES INDUSTRIELS.

Masson, Terrebonne.....	100
St. Marie de la Beauce.....	100

ÉCOLES MODÈLES.

La Maîtrise, Montréal.....	100
St. Célestin.....	44
St. Anne de Kamouraska.....	127
St. Joseph de Lévis.....	77
St. Anne Lapérade.....	87
St. Joseph de Lévis (couvent).....	87

Pour faire face à ces nouvelles charges sur la subvention des institutions catholiques romaines, le soussigné propose 1o une diminution de trois pour cent sur les subventions excédant cent piastres ; 2o d'ajouter à la somme à distribuer aux institutions catholiques romaines une somme de \$2097 à prendre sur la somme de \$4322, compensation allouée comme ci-après aux institutions catholiques romaines pour les bourses des deux High Schools, déduction faite de l'allocation à l'institut des Sourdes Muettes catholiques romaines à Montréal, la balance de \$2225, restant à approprier ci-après.

En ce qui concerne les institutions protestantes, le soussigné se voit dans l'impossibilité de recommander pour le présent, aucune nouvelle subvention, mais cependant en vue de l'accroissement qui devra avoir lieu dans le chiffre de cette subvention par le revenu des licences de mariage appropriées par la législature, il recommande qu'une somme de mille piastres soit avancée à l'Université McGill, pour son école des sciences appliquées aux arts et à l'industrie, à être imputée sur les premiers revenus qui seront perçus et mis à la disposition de ce département, en vertu de la loi passée dans la dernière session de la législature touchant cet objet.

Le soussigné recommande de la même manière que pour les deux années précédentes, que les bourses des High Schools soient payées en vertu d'un *warrant* spécial, et une compensation accordée à des institutions catholiques pour un montant double. Cet arrangement ayant été sanctionnée par la Législature dans sa dernière session par le vote de pareilles sommes pour le budget de 1872-73.

Le soussigné recommande en conséquence : qu'il émane en sa faveur un *warrant* pour la somme de \$71,000, montant total de la subvention ordinaire de l'éducation supérieure ; et de plus un *warrant* spécial pour la somme de \$6,199, pour couvrir les items suivants :

1. Donner au High School de Montréal... \$1,185
 2. Donner au High School de Québec..... 1,285
 3. Pensions à l'Institut des Sourdes-Muettes catholiques romaines de Montréal, 618
 4. Partie de la compensation allouée aux institutions catholiques romaines pour les bourses des High Schools, et appropriée par la distribution ci-jointe..... 2,097
 5. Avance à l'Université McGill pour l'école des Sciences appliquées aux arts et à l'industrie, tel que ci-dessus appliqué.. 1,000
- \$6,185

Et le soussigné, aux termes du statut fait et pourvu en pareil cas, déclare qu'il y a urgence pour l'émission du dit *warrant*.

Le tout respectueusement soumis,

P. J. O. CHAUVEAU,

Ministre de l'Instruction publique.

Approuvé par Son Excellence le Lieutenant Gouverneur en Conseil, le 4 avril 1872.

TABLEAU de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure aux Institutions catholiques pour l'année 1871, en vertu de l'acte 18 Vict. Chap. 54.

LISTE No. 1.—COLLÈGES CLASSIQUES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1870.		Subvention pour 1871.	
		\$	cts.	\$	cts.
Nicolet.....	280	1646	1597		
St. Hyacinthe.....	254	1646	1597		
Ste. Thérèse.....	155	1338	1488		
Ste. Anne Lapocatière.....	238	1688	1637		
L'Assomption.....	210	1338	1488		
Ste. Marie, Montréal.....	325	1338	1488		
Trois-Rivières.....	130	1176	1276		
Ste. Marie de Monnoir.....	151	732	710		
Rimouski.....	118	1338	1438		
Total.....		\$12240	\$12719		

LISTE No. 2.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

Joliette.....	169	810	786
Laval.....	132	354	344
Longueuil.....	250	358	348
Masson.....	247	1176	1276
Notre-Dame de Lévis.....	180	810	786
Rigaud.....	136	810	786
Sherbrooke.....	78	277	269
St. Laurent.....	325	641	622
St. Michel, Bellechasse.....		626	607
Varenes.....	90	277	269
Vercères.....		354	344
Ste. Marie, Beauce.....		354	454
Ecoles des Sciences appliquées aux Arts.....		2500	2500
Total.....		\$9347	\$9391

LISTE No. 3.—ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

Aylmer.....	57	210	204
Baie du Febvre.....	98	140	136
Baie St. Paul.....	102	155	151
Beauharnois.....	232	210	204
Belœil.....	72	312	303
Berthier, en haut.....	180	312	303
Bonin, St. André d'Argenteuil.....	95	210	204
Buckingham.....	130	140	136
Chambly.....	103	164	159
St. Columban de Sillery.....	177	240	233
St. Cyprien.....	125	140	136
Dufresne, St. Thomas Montmagny.....	47	240	233
St. Eustache.....	136	210	204
Farnham.....	235	185	179
Gentilly.....	146	140	136
Girouard.....	220	142	138
St. Grégoire.....	135	140	136
L'Islet.....	144	210	204
St. Jean.....	160	437	424
St. Jean Montmorency.....	116	140	136
Kamouraska.....	92	310	301
Laprairie.....	128	185	179
Lotbinière.....	19	124	120
St. Marthe.....	96	140	136
Montmagny, St. Thomas.....	210	232	225
Montréal, Académie commerciale.....	267	1739	1687
Pointe-aux-Trembles, Hochelaga.....	60	277	269
Québec, Académie comm. et litt. St. Roch.....	64	140	136
Roxton.....	403	122	118
Sorel.....	350	364	353
St. Timothée.....	140	204	198
Vaudreuil.....	88	140	136
Yamachiche.....	115	210	204
Princeville.....		300	291
Total.....		\$8564	\$8312

LISTE No. 4.—ACADÉMIE DE FILLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
St. Aimé.....	180	106	103
St. Ambroise de Kildare.....	100	89	89
Ste. Anne de la Pérade.....	150	126	122
L'Assomption.....	179	128	122
Baie St. Paul.....	130	106	103
Belœil.....	104	89	89
Berthier.....	131	96	96
Boucherville.....	111	89	89
Chambly.....	160	141	137
St. Charles de l'Industrie.....	339	187	181
Chateaugay.....	140	89	89
Les Cèdres.....	77	89	89
St. Césaire.....	172	119	116
St. Clément.....	243	141	137
Ste. Croix.....	94	141	137
St. Cyprien.....	174	89	89
St. Denis, (St. Hyacinthe).....	140	89	89
Ste. Elisabeth, (Joliette).....	135	187	181
St. Eustache.....	125	94	94
Ste. Famille.....	62	179	174
Ste. Geneviève, Jacques-Cartier.....	104	139	135
St. Grégoire, Nicolet.....	253	212	206
St. Henri de Mascoche.....	97	89	89
St. Hilaire.....	77	89	89
St. Hyacinthe, Sœurs de Charité.....	220	126	122
do Sœurs de la Présentation.....	209	123	122
L'Islet.....	72	126	122
Isle Verte.....	111	124	120
St. Jacques l'Achigan.....	190	187	181
St. Jean Dorchester.....	437	212	206
St. Hugues.....	95	280	272
St. Joseph, Lévis.....	331	280	272
Cacouna.....	103	157	152
Kamouraska.....	66	141	137
Laprairie.....	191	89	89
St. Laurent, Jacques-Cartier.....	193	187	181
St. Lin.....	160	89	89
Longueuil.....	308	250	272
Longue-Pointe, couvent Hochelaga.....	36	141	137
Lachine.....	294	194	189
N. D. de la Victoire.....	256	111	108
Ste. Marie Beauce.....	146	157	152
Ste. Marie Monnoir.....	144	141	137
St. Martin.....	98	89	89
St. Michel Bellechasse.....	118	212	206
Sourdes-Muettes de la Providence.....	135	200	194
Académie, St. Denis, Congrégation.....	178	174	169
St. Nicholas.....	91	89	89
St. Paul, l'Industrie.....	95	89	89
Pointe Claire.....	95	89	89
Pointe aux Trembles, Hochelaga.....	112	187	181
do Portneuf.....	98	187	181
Rimouski.....	167	212	206
Rivière Ouëlle.....	89	162	157
Ste. Scholastic.....	107	97	97
Sherbrooke.....	295	280	272
Sorel.....	535	323	314
Terrebonne.....	110	89	89
Ste. Thérèse.....	141	89	89
Ste. Timothée.....	97	125	121
St. Thomas de Pierreville.....		141	137
do Montmagny.....	228	212	206
Trois Pistoles.....	110	124	120
Trois Rivières.....	300	212	206
Vaudreuil.....	114	89	89
Varennas.....	83	157	152
Yamachiche.....	140	141	137
Youville.....	85	141	137
Total.....		\$9959	\$9721

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
Société d'éducation, Québec.....	515	973	944
do Trois Rivières.....	372	471	457
Sauvages de Lorette, garçons.....		162.50	162.50
do do filles.....		162.50	162.50
do do St. François.....		153	152
St. Jacques, Montréal.....	622	780	757
Commissaires catholiques.....		313	304
de Québec.....		313	304
Acton Vale, Couvent.....	200	150	146
Artabaskaville.....	50	56	56
Aylmer Couvent.....	83	150	146
Ange Gardien.....	66	73	73
Bagotville.....	95	56	56
Beaumont.....	76	73	73
Beauport.....	150	73	73
Berthier (Montmagny).....	105	73	73
Bécancour.....	78	125	121
Boucherville.....	115	73	73
Baie du Febvre.....	167	73	73
Bastiscan.....	99	56	56
Cap St. Ignace.....	109	100	100
Cap Rouge.....	137	100	100
Carleton.....	73	103	100
Châteaugay.....	65	73	73
Château Richer, garçons.....	74	73	73
do filles.....	84	51	51
Chicoutimi.....	95	166	166
Côte des Neiges.....	97	73	73
Côteau du Lac, garçons.....	80	73	73
do filles.....	80	56	56
Côteau St. Louis.....	172	73	73
Chicoutimi, Couvent.....	62	150	146
Carleton, do.....	45	200	194
D'Eschambeault, garçons.....	60	140	136
do filles.....	90	73	73
Champlain.....	124	73	73
Coaticook.....	80	100	100
Eboutelements.....	64	73	73
Ecureuils.....	127	56	66
Escoumains.....	57	73	73
Echemin, Village.....	242	100	100
Grande Baie, garçons.....	32	73	73
do filles.....	44	56	56
Grande Rivière.....	56	73	73
Grondines.....	75	56	56
Henryville.....	57	56	56
do Couvent.....	135	56	56
Hurtingdon.....	79	73	73
Hébertville.....	105	100	100
Iberville.....	145	73	73
do filles.....	168	56	56
Lacadie.....	86	73	73
Lacolle.....	96	73	73
Lachine.....	130	73	73
Lotbinière.....	21	73	73
do Couvent.....	64	73	73
Maîtrise St. Pierre Montréal.....	175	100	200
La Pesche.....	68	56	56
Maria.....	40	73	73
Malbaie.....	60	73	73
Matane.....	89	56	56
Écoles de filles, rue Visitation.....	1000	73	73
École des Comm. Cath. de Montréal.....		975	946
Nicolet, filles.....	162	56	56
N. D. de Bonsecours, Couvent.....	158	150	146
N. D. de Hull.....	220	73	73
N. D. du Portage.....	60	56	56
Nouvelle.....	53	100	100
Montant à reporter.....			\$8832

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—(Continué.)

LISTE No. 5.—ÉCOLE MODÈLES.—(Continué.)

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
Montant rapporté.....			\$3832
Percé.....	65	56	56
Pointe Claire.....	66	140	136
Pointe-aux-Trembles, Portneuf.....	72	73	73
Pointe du Lac.....	86	73	73
Portneuf, garçons.....	95	58	56
do filles.....	72	56	56
Quebec, St. Roch Sud.....	340	173	168
do do Couvent.....	620	73	73
do Faubourg St. Jean.....		73	73
Rawdon, dissidents.....	37	73	73
do Couvent.....	29	73	73
Rigaud, Académie de filles.....	106	73	73
Rivière Ouelle.....	62	73	73
Rivière des Prairies.....	32	56	56
Rivière du Loup.....	99	73	73
Fraserville, garçons, Témiscouata.....	80	73	73
Rivière du Loup, Maskinongé.....	150	73	73
Rivière du Loup, Fraserville.....		73	73
Témiscouata, Couvent.....		73	73
Sault au Récollet.....	65	73	73
Sherrington.....	92	89	89
Somerset de Plessisville.....	24	190	185
Stanford.....	29	56	56
Soulanges.....	40	73	73
Shawinigan.....	102	56	56
St. Aimé.....	122	173	168
St. Alexandre, Iberville Couvent.....	115	56	56
do Kamouraska.....	90	73	73
do Iberville.....	68	73	73
St. Anicet.....	115	56	56
St. André, Kamouraska.....	51	73	73
St. Anne de la Pérade.....	117	73	160
do des Plaines.....	108	73	73
do No. 2, Kamouraska.....	110	73	200
St. Anselme, Couvent.....	84	73	73
St. Antoine de Tilly.....	32	73	73
St. Apollinaire.....	80	73	73
St. Anne de Bellevue.....	78	73	73
St. Ambroise, Québec.....	55	73	73
St. Angélique, Papineauville.....		56	56
St. Brigitte, Iberville.....	72	56	56
St. Calixte de Somerset, Couvent.....	150	73	
Somerset, Couvent, (déjà payé.).....		50	
St. Croix.....	63	56	56
St. Cécile.....	222	173	73
do Couvent.....	266	206	103
St. Césaire.....	204	00	194
St. Charles Bellechasse, garçons.....	52	73	73
do filles.....	69	73	73
do de St. Hyacinthe.....	120	73	73
St. Claire.....	87	73	73
St. Célestin, Nicolet Couvent.....	124	156	100
St. Constant.....	111	206	103
St. Christophe.....	140	00	194
St. Denis, Kamouraska.....	96	73	73
do No. 1, St. Hyacinthe.....	80	173	73
St. David.....	80	00	100
St. Dunstan.....	41	73	73
St. Edouard, Napierville.....	112	73	73
St. Elizabeth.....	78	73	73
St. Flavie.....	90	56	56
St. François du Lac, paroisse.....	94	56	56
St. Famille.....	45	73	73
St. Foye.....	100	73	73
St. François du Lac, village.....	115	73	73
St. Frédéric, Drummond.....		73	73
St. Ferdinand d'Halifax.....	25	56	56
St. Geneviève, Batiscan.....	65	73	73
Montant à reporter.....			\$14457

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
Montant rapporté.....			\$14457
St. Geneviève, Jacques-Cartier.....	70	56	56
St. George, Cacouna.....	58	56	56
St. Gertrude.....	46	73	73
St. Gervais, Couvent.....	65	73	73
do garçons.....	48	173	73
St. Grégoire le Grand.....	56	100	100
St. Gabriel de Brandon.....	79	00	100
do Couvent.....	86	56	56
St. Henri de Mascouche.....	34	73	73
St. Henri, Hochelaga.....	387	173	73
do de Lauzon.....	90	50	146
St. Hermas.....	74	73	73
St. Hilaire.....	78	73	73
St. Hubert.....	35	56	56
St. Hélène, Kamouraska.....	78	56	56
St. Henri, Hochelaga Couvent.....	1228	56	56
St. Irénée.....	47	73	73
St. Isidore.....	99	73	73
St. Jacques de l'Achigan.....		173	73
do le Mineur.....	118	06	103
St. Jean Bte. Village.....	253	73	73
do Chrysostôme.....			
Châteauguay.....	120	56	56
St. Jean Chrysostôme, Lévis.....	46	56	56
do des Chaillons.....	60	73	73
St. Jean Port Joly.....	52	73	73
do do filles.....	54	73	73
St. Jérôme, Couvent.....	164	173	73
do garçons.....	165	50	146
St. Joachim, Deux-Montagnes.....	97	73	73
St. Joseph, Chicoutimi.....	77	56	56
St. Julie, Somerset.....	67	56	56
St. Joseph, Lévis.....	200	73	150
St. Lambert.....	54	97	97
St. Laurent, Montmorency.....	85	73	73
St. Léon.....		56	56
St. Lin.....	118	73	73
St. Louis de Gonzague.....	125	56	56
do do Couvent.....	135	56	56
St. Luc, St. Jean.....	49	56	56
St. Luce.....	96	56	56
St. Liguori.....	110	50	146
St. Mathias, Rouville.....	100	56	56
St. Martin.....	95	73	73
St. Martine, garçons.....	108	56	56
do filles.....	100	56	56
St. Michel Archange, garçons.....	70	56	56
St. Monique.....	121	73	73
St. Michel Archange, filles.....	108	73	73
St. Maurice.....	70	73	73
St. Narcisse.....	107	73	73
St. Nicolas.....	40	73	73
St. Norbert, Arthabaska.....	65	56	56
do du Cap Chatte.....		73	73
St. Octave de Métis.....	92	56	56
St. Ours, Couvent, ville.....	118	73	73
St. Ours, garçons, ville.....	70	73	73
St. Paschal.....	109	73	73
St. Pierre Isle d'Orléans Montmorency.....	86	56	56
St. Philomène.....	78	73	73
St. Pierre de Durham.....		56	56
St. Philippe.....	85	73	73
St. Pierre les Becquets.....	61	56	56
St. Polycarpe.....	70	73	73
do Couvent.....	150	73	73
St. Roch de l'Achigan.....	93	73	73
St. Romuald de Lévis.....	208	73	73
St. Rose.....	105	73	73
Montant à reporter.....			\$19074

LISTE No. 5.—ECOLE MODÈLES.—(Continué.)

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
Montant rapporté.....			\$19074
St. Raphaël.....	88	56	56
St. Sévère.....	72	73	73
St. Scholastique.....	84	73	73
St. Stanislas, Champlain.....	160	73	73
do Beauharnois.....	117	73	73
St. Sulpice.....	53	56	56
Trois-Pistoles, No. 1, Témiscouata.....	72	73	73
St. Ursule.....	87	56	56
St. Urbain.....		56	56
St. Valentin.....	80	56	56
St. Vincent de Paul, Couvent.....	142	73	73
do garçons.....	4	56	56
St. Valier.....	50	73	73
Waterloo, Shefford.....	120	100	100
Wotton.....	36	200	194
Victoriaville.....	139	56	56
St. Zotique.....	105	56	56
St. Paschal.....			73
Sourdes-Muettes de la Prov. Montréal.....		618	
Total.....			\$20,390

TABLEAU de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure aux Institutions protestantes pour l'année 1871, en vertu de l'acte 18 Victoria, Chap. 54.

LISTE No. 1.—UNIVERSITÉS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1870.	Subvention pour 1871.
Colège McGill.....	274	\$ 1369 49	\$ 1369 49
Dépenses contingentes.....		271 00	271 00
Bishop's College.....	62	979 18	979 18
Total.....		2619 67	2619 67

LISTE No. 2.—COLLÈGES CLASSIQUES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1870.	Subvention pour 1871.
St. Francis, Richmond.....	119	587 66	587 66
Morin.....	6	369 98	369 98
Total.....		957 64	957 64

LISTE No. 3.—COLLÈGE INDUSTRIEL.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1870.	Subvention pour 1871.
Lachute.....	146	184 99	184 99
Total.....		184 99	184 99

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1870.	Subvention pour 1871.
Aylmer.....	66	129 52	129 52
St. Andrew.....	60	57 37	57 37
Barnston.....	38	86 35	86 35
Bedford.....	109	90 06	90 06
Casseville.....		86 35	86 35
Charleston.....	126	173 92	173 92
Clarenceville.....	54	170 82	170 82
Clarendon.....	50	86 35	86 35
Coaticook.....	72	75 91	75 91
Compton.....	120	86 35	86 35
Cooksbire.....	45	86 35	86 35
Danville.....	162	129 52	129 52
Dudswell.....	43	86 35	86 35
Dunham.....	73	170 82	170 82
Eaton.....	60	45 66	45 66
Farnham.....	67	129 51	129 51
St. Foye.....	51	86 35	86 35
Frelighsburg.....	60	114 07	114 07
Georgeville.....	40	88 14	88 14
Granby.....	135	170 83	170 83
Huntingdon.....	97	191 18	191 18
St. Jean.....	71	205 39	205 39
Knowlton.....	62	170 83	170 83
Missisquoi.....	60 à 70	131 98	131 98
Phillipsburg.....	63	88 14	88 14
Shefford.....	80	197 96	197 96
Sorel.....	65	76 49	76 49
Stanbridge.....	73	133 22	133 22
Stanstead.....	110	305 86	305 86
Sutton.....	89	107 13	107 13
Sherbrooke.....	81	189 33	189 33
Cowansville.....	65	86 95	86 95
Total.....		4035 06	\$4035.06

DEMANDES NOUVELLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.
Buckingham, Ottawa.....	40	\$73
St. Pierre de Charlesbourg, Québec, Couvent.....	75	56
Charlesbourg, filles.....	48	56
do garçons.....	77	56
Champlain, Couvent.....	124	73
Cap Santé.....	78	73
Côteau St. Louis, Couvent.....	118	73
Drummondville.....	50	73
Kingsley French Village.....	67	56
Longue Pointe, Hochelaga, garç.....	30	73
N.-Dame de Hull, Ottawa, Il y a déjà une école modèle } N.-D. de toutes grâces, Ottawa } Couvent.....	104	72
St. Anne, Couv., Hemmingford.....	92	72
St. Thomas de Pierreville.....	75	72
St. Vallier Bellechasse, garçons.....	50	72
St. Sylvestre Lotbinière.....	70	56
St. Roch des Aulnets, filles.....	28	56
St. François, Rivière du Sud, Montmagny, Couvent..... } St. Joseph, Beauce.....	60	72
St. Colomb de Sillery.....	40	73
St. Barthélemy, Berthier.....	80	200
St. Marc, Verchères.....	60	72
St. Cécile du Bic.....	75	72
Sœurs de la Providence, 3 Riv.....	126	56
Waterloo, Templeton.....	128	100
St. Félix de Valois, Joliette.....	163	72
St. Félix du Cap Rouge.....	55	72
S. Jean, Sœurs de Charité.....	15	56
St. Agnès, Charlevoix.....	140	100
St. Ambroise, Québec.....	45	56
St. Agapit.....	50	56
St. Agapit.....	66	56
Total.....	\$2253	\$2253 00

LISTE NO. 5.—ÉCOLES MODÈLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
St. Andrews School, Quebec.....	35	193 63	
Colonial School Society, Sherbrooke....	89	96 86	
British & Canad. School Society, Quebec.	198	421 78	
National School, Quebec.....	196	213 99	
Pointe St. Charles, Montreal.....	83	142 47	
Amer. Presbty. School Society, Montreal..	125	193 02	
Col. Church & School Society, Montreal..	774	384 80	
Infant School Lower Town, Quebec.....	45	96 23	
“ “ Upper Town, Quebec.....	90	96 23	
Berthier, (Diss).....	29	34 57	
Bury.....	45	45 05	
Coteau Landing.....	32	34 57	
Durham.....	96	61 76	
Lacolle, (Diss).....	161	45 05	
Lachine, (Diss).....	84	45 05	
Leeds.....	88	45 05	
Magog.....	71	45 05	
Montreal, Ecole Allemande.....	80	34 57	
St. Mathew, Pointe St. Charles.....	50	34 57	
St. Etienne, Ottawa.....	106	45 05	
Montreal, Ecole Protest. rue Ste. Anne..	310	45 05	
Rawdon.....	50	45 05	
St. Henri, Hochelaga.....	86	45 05	
Chambly.....	42	34 57	
Trois-Rivières.....	66	34 57	
Total.....			\$2513 64

—On parle beaucoup, à Montréal, de construire un aqueduc qui amènera l'eau des montagnes en arrière de Saint-Jérôme, en suivant le chemin de fer de colonisation du nord. Cet aqueduc aurait une pression assez forte pour lancer l'eau à une hauteur de 400 pieds, et la fournir en quantité inépuisable.

BULLETIN DES STATISTIQUES.

—Statistiques de l'Europe.—Avant la guerre d'Italie, l'Europe comptait cinquante-six États. Aujourd'hui, après la disparition de petits États d'Italie et d'Allemagne, l'Europe ne renferme plus que dix-huit États indépendants, avec une superficie totale de 179,632 milles carrés, et une population de 300,900,000 âmes. Dans ce nombre, l'empire allemand figure pour une étendue de 9,888 milles carrés et 40,106,900 habitants (d'après le recensement de 1867). Sous le rapport de l'étendue, c'est à peine la dix-huitième partie de la surface de l'Europe, et sous le rapport de la population, c'est moins que la septième.

Les grands États européens, c'est-à-dire ceux qui ont au delà de 25 millions d'habitants, sont : la Russie, 71 millions; l'Allemagne, 40 millions; la France, 36 millions et demi; l'Autriche-Hongrie, 36 millions; la Grande-Bretagne, 32 millions; l'Italie, 26 millions et demi. Ces États, avec leurs 244 millions, absorbent donc les huit dixièmes de la population totale de l'Europe, tandis qu'il y a un siècle encore, avant les partages de la Pologne, les grands États ne prenaient que la moitié environ de la population totale, qui se montait alors à 160 millions, dont : pour la Russie, dix-huit millions; l'Autriche, 17; la Prusse, 5; l'Angleterre, 12; la France, 26; ensemble, 80 millions.

Au point de vue religieux, l'Europe compte 120 millions de catholiques romains, dont : 35 millions et demi en France; 28 millions en Autriche; 26 millions en Italie; 16 millions en Espagne; 14 millions et demi en Allemagne; en outre, 70 millions de catholiques grecs, dont 54 millions en Russie, 5 millions en Turquie, 4 millions en Roumanie, 3 millions en Autriche, etc.; 71 millions de protestants, dont 25 millions en Allemagne, 24 millions en Angleterre, 5 millions et demi en Suède et en Norvège, 4 millions en Russie, 3 millions et demi en Autriche.

Il existe, en Europe, 4,800,000 juifs, dont 1,700,000 en Russie, 822,000 en Autriche, 1,300,000 en Hongrie, 500,000 en Allemagne.

FAITS DIVERS.

—Au moyen de procédés chimiques, faits par le Dr. Martel, on est parvenu à lire sur le document trouvé dans la pierre angulaire de l'ancien collège de Chambly, ce qui suit :

“ Cette pierre a été posée par M. Paquin le 10 Juin 1826, en présence de MM. Bresse, Halt, Boileau et de Salaberry, citoyens de cette paroisse. Cette maison est le fruit de la générosité de P. M. Mignault, prêtre, curé de Chambly.—*Franco Canadien.*”

—*Bien touché.*—Mme veuve Kiéné, aujourd'hui receveuse de billets à la gare du chemin de fer de Vincennes, était renfermée dans Strasbourg, lors du siège de cette ville par les Prussiens; elle soigna les blessés avec un courage et un dévouement des plus remarquables, sans distinction de nationalité.

Pour récompenser Mme Kiéné des soins donnés aux blessés allemands, l'impératrice d'Allemagne lui a décerné la croix de fer.

Mme Kiéné a répondu par la lettre suivante au chancelier, qui lui avait envoyé les insignes de l'ordre :

“ Monsieur le chancelier,

“ Je vous retourne la croix que S. M. l'impératrice Augusta a bien voulu me décerner.

“ Il m'est impossible d'accepter une distinction d'une souveraine qui a fait envahir, brûler, saccager ma patrie et ma ville natale.

“ Si, en soignant mes compatriotes, j'ai pu faire quelque bien aux allemands, c'est que, devant la souffrance je n'ai pas vu la différence des nationalités, et il me suffit de l'approbation de ma conscience de française, qui n'a jamais compris la cruauté contre les vaincus, les malades, les femmes et les enfants.

“ Veuillez donc remettre cette croix à l'impératrice d'Allemagne : elle serait une injure pour une alsacienne.

“ Recevez, monsieur le chancelier, mes salutations empressées.

“ VEUVÉ KIÉNE.”

—*Lunettes mystérieuses.*—Le comte Orloff porte souvent des lunettes bleues pour dissimuler l'absence de son œil droit.

Or, avant-hier, en prenant congé de M. Thiers, il oubli sur un meuble ses lunettes qu'il avait ôtées.

Le président de la république, pensant que le comte pouvait en avoir besoin, donna ordre qu'on les lui envoyât immédiatement.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES SCIENCES.

—*Le tunnel sous la Manche.*—Voici d'après le *Journal du Havre*, quelques renseignements intéressants relatifs au percement sous la Manche :

La voie sous-marine sera creusée à un demi-mille de profondeur au dessous de l'eau. Les dépenses sont évaluées à 325 millions. Les personnes qui ont visité l'Exposition universelle de Paris en 1867 ont vu les plans et devis du tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre de Douvres à Calais. Ce projet va être étudié par un comité anglo-français présidé par lord Grosvenor, et une Compagnie s'est constituée.

Un des ingénieurs de la nouvelle compagnie, qui a étudié depuis trente ans de quels éléments se composaient les passes de Douvres, a publié, avec cartes et plans illustrés, un développement complet du projet actuel, avec une notice des divers plans successivement conçus depuis plusieurs années, et tous abandonnés depuis. Il y fait mention de certains projets, plus ou moins admissibles ou impossibles que le public connaît suffisamment, tel que la submersion d'un tube dans le fond d'un bouclier sous-marin, d'un pont jeté et d'une espèce de passage construit entre deux arches, tous projets reconnus impraticables.

Ce fut en 1838 qu'on acquit la conviction qu'un tunnel sous-marin remplirait les conditions voulues. Aucune information précise, toutefois, n'existait à cet égard. Les recherches s'étendirent du Northwicks aux plaines de Fierres,—distance de 180 milles anglais, et on observa sur toute l'étendue de la zone les formations existantes de terre calcaire blanchâtre.

La pente du lit vers les passes fut vérifiée et constatée à 1,500 places ou stations diverses, en démontrant une différence apparente, reconnue exacte par l'exploration des éminences sous-marines dues à une courbe, à un point de jonction des lignes non inclinées du lit, mais qui laisse à douter à présent si les couches se continuent avec régularité au-dessous des passes. La pente de la couche calcaire vers la mer a été reconnue, en général, être de 2 pieds 3 pouces sur la côte de France, et seulement de 2 pieds 8 pouces sur la côte anglaise.

Les lunettes furent en conséquence mises dans une enveloppe scellée au sceau de la République française, et un gendarme à cheval partit avec le pli, croyant porter une dépêche d'Etat.

Grand fut l'étonnement du personnel de l'ambassade Russe, quand en l'absence du comte, on ouvrit l'enveloppe.

Un attaché émit l'opinion que ces lunettes "voulaient dire quelque chose." Cette opinion ayant semblé bonne, on télégraphia à St. Petersburg la dépêche suivante :

—Avons reçu du Président de la République des lunettes mystérieuses. Ambassadeur absent. Que faire ?

On répondit de St. Petersburg :

—Envoyez lunettes.....

Heureusement le comte rentra. Il était temps, les lunettes bleues allaient partir pour St. Petersburg. —*Paris Journal.*

—On lit ces deux quatrains sur la même page d'un album marseillais :

Dans ce cimetière de gloire
Vous voulez ma cendre ; à quoi bon ?
Pendant que j'inscris ma mémoire
Le temps pulvérise mon nom.

A. DE LAMARTINE.

Si le temps pour marquer jusqu'où va son empire,
Pulvérise en effet le beau nom que voilà,
Qu'il daigne sur les vers que j'ose encore écrire
Jeter un peu de cette poudre là.

BERANGER.

—Il n'y a que trois fois cinq jeudis dans les mois de février du dix-septième siècle, en 1624, 1652, 1680 ; même nombre dans le dix-huitième siècle, en 1720, 1748, 1776. La chose n'arrivera que trois fois dans le dix-neuvième siècle, comme suit, 1816, 1844 et 1872. Le prochain mois de février qui aura cinq jeudis ne sera qu'en 1928, et ensuite en 1956 et 1984, trois fois pour le vingtième siècle.

—Voici les noms des personnes qui composent le Tribunal de Genève auquel a été référée la question de l' "Alabama :

L'hon. Sir Alex. Cockburn, Baronnet et juge en chef représentant l'Angleterre ; l'hon. Charles Francis Adams, représentant les Etats-Unis ; Son Excellence le Comte Eclopis, représentant l'Italie ; M. Jacob Stampitz, représentant la Suisse, et le baron d'Itajuba, représentant le Brésil.

ANNONCES.

Madame THIVIERGE

Ouvrira le premier Mai, à St. Félix du Cap Rouge, à sept milles de Québec, un Etablissement pour l'éducation d'une classe choisie de huit ou dix jeunes demoiselles. Les études comprendront l'Anglais et le Français dans toutes les branches enseignées dans une école modèle, la musique, le chant, les divers genres de Dessin, la Peinture Orientale et à l'huile, et la confection des ouvrages en cire, soit des fleurs, soit des fruits, etc.

Trois institutrices seront chargées de l'enseignement. Une Dame Anglaise sera à la tête des classes anglaises ; une Dame Française enseignera la Langue Française ; Madame Thivierge donnera elle-même des leçons de musique et de beaux arts.

CONDITIONS :

	Par terme 11 semaines
Pension avec l'étude de l'Anglais et du Français.....	\$24.00
Musique.....	6.00
Peinture.....	6.00
Dessin.....	3.00
Un cours de leçon d'ouvrages en cire.....	8.00

La table sera copieusement servie, et Madame Thivierge donnera une attention particulière à la santé de ses élèves. Le Cap Rouge est

est admirablement situé et renommé par la salubrité de l'air. On engagera les élèves à prendre des exercices journaliers, et madame Thivierge fera tout en son pouvoir pour donner satisfaction aux parents qui voudront bien lui confier le soin de leurs enfants.

Pour renseignements et plus amples détails, on pourra s'adresser à Madame Thivierge, Cap Rouge, Madame E. I. Dalkin, Cap Rouge, Révérend P. J. Drolet, Curé ; C. W. Wilson, Ecuier, Rue St. Pierre, Québec ; Robert J. Young, Ecuier, James Bowen, Fils, Ecuier, Rue St. Pierre, Québec, ou au Cap Rouge ; J. B. Forsyth, Ecuier, Cap Rouge ; Edson Fitch, Ecuier, St. Romuald.

Cap Rouge, 10 Mars, 1871.

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBE C. TANGUAY

Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la Nouvelle-France en 1641.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.

J. N. BUREAU, Trois-Rivières.

E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.

JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Luce de Rimouski.

A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.

R. OUELLET, " L'Islet.

F. H. GIASSON, " L'Anse à Gilles.

E. LEMIEUX, Ottawa.

F. X. VALADE, Longueuil.

L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM DUBEAU & ASSELIN, pourront s'adresser à M. L. M. CRÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Editeur

EUSÈBE SÉNÉCAL,
10, Rue St. Vincent, Montréal.

NOUVEL ABRÉGÉ DE GEOGRAPHIE MODERNE

A L'USAGE DE LA JEUNESSE

PAR

L'ABBE HOLMES

SEPTIEME EDITION

ENTIÈREMENT REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

PAR

L'ABBÉ L. O. GAUTHIER

Professeur d'Histoire au Séminaire de Québec.

Un Volume in-12 de 350 pages. Cartonné \$4.00 la douzaine.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires-Éditeurs.

En vente chez tous les Libraires et les principaux Marchands.

IMPRIMÉ PAR LÉGER BROUSSEAU, QUÉBEC,